



CHAMBRE D'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE
NOUVELLE-CALÉDONIE
cap-nc.nc

La Calédonie AGRICOLE

LE MAGAZINE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE OCTOBRE / NOVEMBRE 2024 N°198



webapp.cap-nc.nc

page 20

ANIMAL

Des actions concrètes
en faveur des filières animales

page 26

VÉGÉTAL

Les poules sultanes
dans le collimateur

page 36

INNOVATION

Renforcer la visibilité
des signes de qualité

LE DOSSIER page 12



1 plan, 6 objectifs, 19 actions prioritaires



Mangeons local !



REGARDER DEVANT SANS RIEN OUBLIER D'HIER

Nous étions en avril quand j'écrivais, dans ces mêmes colonnes, que la CAP-NC « *allait très prochainement présenter une feuille de route stratégique consolidée à tous ses partenaires* ». Cette feuille de route a été balayée par le vent de l'histoire et nous avons dû faire table rase pour répondre à cette crise sans précédent.

Une crise que nous ne devons pas « *gâcher* », comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises. Nous devons l'affronter tout en faisant preuve de volontarisme et de créativité. Et c'est bien sur ces bases qu'a été conçu le plan d'action présenté dans cette édition, décliné en 6 objectifs et 19 actions prioritaires.

Parmi ces actions figure naturellement le développement des marchés qui ont fleuri ces derniers mois. Outre leur formidable capacité à produire du lien social, ces marchés sont absolument nécessaires pour favoriser l'écoulement de nos productions. Et le formidable succès du grand marché broussard, avec plus de 6 000 visiteurs, ne fait qu'en attester.

Et si nous pouvons évidemment regretter l'annulation de l'édition 2024 de la Foire de Bourail, nous pouvons tout autant applaudir l'événement que le comité de Foire de Bourail devrait organiser début décembre à l'hippodrome de Nouméa, rodéo inclus ! Si celui-ci est confirmé, nous y serons naturellement pour promouvoir notre credo : « *Mangeons local !* ».

Enfin, continuer à regarder devant, c'est continuer à former. En ce sens, la mise à disposition d'un catalogue exhaustif des formations que la CAP-NC a la capacité de dispenser est une belle initiative. Celle-ci, comme tant d'autres, témoigne de notre ferme volonté d'aller de l'avant sans rien oublier d'hier.

Jean-Christophe Niaoutou,
Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche



ÉDITO

04 LES BRÈVES

08 L'ACTU

- L'actu des élus
- Retour en images sur le marché broussard du 14 septembre
- Fiche technique - économie : évaluer la situation de son entreprise
- Point d'étape du projet PERENNE sur les ripisylves à la Néra

12 DOSSIER

- Les actions prioritaires de la CAP-NC

18 ANIMAL

- En bref
- Lutter contre le botulisme
- Présentation du plan d'action du pôle Animal

22 VÉGÉTAL

- En bref
- Fiche technique : phytopharmacie - usages des PPUA en culture ornementale
- L'agroéquipement, au cœur de l'activité de la plateforme de machinisme agricole
- Les poules sultanes dans le collimateur
- Fiche technique : analyse des sols - la matière organique

30 PÊCHE

- En bref
- Les produits de la mer à l'honneur

32 TECHNIQUE & INNOVATION

- En bref
- Présentation du plan d'action du pôle Alimentation et Développement durable
- Fiche technique - machinisme agricole : les outils de coupe pour débroussailleuse
- L'agriénergie, une piste vers l'autonomie énergétique
- Améliorer la visibilité des signes de qualité
- Fiche technique - gestion des matières organiques : la farine de poisson

38 FORMATION

- Les prochaines formations agricoles

39 NOTRE RÉSEAU

- L'actualité de nos partenaires
- Bienvenue à la ferme : favoriser les circuits courts et la production locale
- Le coin des affaires

Envoyez vos infos à redac@cap-nc.nc

La Calédonie agricole est une publication de la Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie
BP 111 - 98 845 Nouméa Cedex / Tél. 24 31 60 / Fax 28 45 87 / mail : accueil@cap-nc.nc

Directeur de publication : Jean-Christophe Niaoutou

Directeur général : Guylain de Coudenhove

Chargée de communication : Alizée Maio

Assistant de communication : Pierre-Louis Messonnier

Coordination : Passerelle - tél. 76 29 14

Ont contribué à ce numéro :

• Secrétariat de rédaction : Autrement Dit - tél. 75 72 14

• Rédaction : Chambre d'agriculture et de la pêche (Pauline Berhault, Vincent Galibert, François Haas, Valérie Hanne, Laura Henry, Nicolas Hugot, Luen Iopue, Denis Labiau, Pierre-Louis Messonnier, Joëlle Metua, Pauline Meuray, Didier Pastou, Aude Robelin, Florence Rubio, Sriani Sadimoen, Sophie Tron, Sébastien Utard, Léon Waute, Lorenzo Zinni), Passerelle (Séverine Aguilar, Marie-Lise Calabretto, Valérie Kempf, Géraldine Lefèvre, Marie-Hélène Merlim), Chloé Fontfreyde (Opao NC), Virginie Leclerc-Roques (Fiaf), Amandine Martin (Agence rurale), Leïla Naser (GEPR), Marine Robic (CFPPA antennes Nord et Sud), Chloé Sagtibène (Valorga), Anne-Julie Turchi (REPAIR)

• Conception graphique : Alizée communication - tél. 91 08 42

Photo de couverture : © CAP-NC

Régie publicitaire : Media Boost NC - contact@mediaboost.nc

Directrice de publicité Médias/Régies : Sabrina El Mahhari - tél. 74 45 19

Directrice des opérations : Sophie Dantoing - tél. 76 74 86

Chargée de développement : Rebecca Vaesa - tél. 92 66 45

Impression : Artypo

ISSN : 1257 - 0397

Ce numéro de La Calédonie agricole est imprimé à 3 500 exemplaires.

Toute reproduction partielle ou totale de la présente publication est strictement interdite sans autorisation expresse de l'éditeur. Uniquement sur abonnement.

Pour vous abonner (6 numéros par an), contactez-nous à comm@cap-nc.nc



> www.cap-nc.nc

> Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie

> webapp.cap-nc.nc

WebApp!



Du champ à votre smartphone,
toute l'actu agricole!
webapp.cap-nc.nc

Flashez-moi !



Catalogue de formations en ligne

Un catalogue de formations, présentant l'intégralité des formations pouvant être dispensées par la Chambre d'agriculture et de la pêche, vient d'être mis en ligne. Réalisé avec l'ensemble des compétences techniques de la chambre et en collaboration avec plusieurs partenaires (REPAIR, IAC, Valorga, Coléo, provinces, formateurs indépendants), il recense les formations initiales en alternance et les formations professionnelles continues, ces dernières étant regroupées par thématique : agronomie, animal, pêche, économie et développement durable. Le panel des formations proposées sera évolutif, en fonction des besoins mis en évidence sur le terrain ou auprès des ressortissants.



TÉLÉCHARGER
LA VERSION NUMÉRIQUE



Renseignements

Contactez le service Formation de la CAP-NC - Tél. 24 63 74 formation@cap-nc.nc cap-nc.nc, rubrique "Publications"

La CAP-NC vous informe

Une enquête numérique va être adressée prochainement à tous les ressortissants pour savoir s'ils disposent d'équipements de transformation de leurs produits ou s'ils ont des projets de transformation agroalimentaire. Les informations recueillies sont indispensables pour que la chambre puisse mieux vous accompagner dans vos projets.



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Vol de bétail : ayez les bons réflexes !

Pour lutter efficacement contre le vol et l'abattage de bétail, un numéro dédié aux éleveurs a été mis en place : il faut contacter le 29 52 50.

Si vous êtes victime d'un vol ou d'acte d'abattage d'une de vos bêtes sur votre exploitation, en attendant l'arrivée des forces de l'ordre, voici quelques consignes à respecter :

- > N'intervenez pas sur la scène de l'abattage ;
- > Ne touchez pas à la carcasse ;
- > Ne déplacez pas la bête ;
- > Ne brûlez pas la carcasse.

En appliquant ces règles, la gendarmerie pourra enquêter dans de bonnes conditions.

Vigilance sur l'importation de tomate, piment et poivron frais

Mi-septembre, la Davar a publié un communiqué sur la suspension de l'importation de tomates, poivrons et piments frais en provenance d'Australie, en raison du risque de contamination par le virus du fruit rugueux brun de la tomate (ToBRFV) qui peut provoquer de très graves dégâts sur ce type de culture. La réglementation va prochainement évoluer avec, notamment, la mise en place d'une demande d'importation spécifique pour ces produits frais et des exigences plus importantes sur les conditions d'importation. Les pays d'origine devront fournir un certificat phytosanitaire garantissant l'absence du virus et d'autres organismes nuisibles. Des analyses spécifiques au ToBRFV pourront être exigées avant l'entrée des produits sur le territoire. Et en cas de non-conformité avec ces exigences, leur importation pourra être refusée.

Pour en savoir +

Rendez-vous sur davar.gouv.nc/actualites



Les alternants participent à un chantier de plantation

En août dernier, les alternants des CAPa Jardinier-paysagiste et Métiers de l'agriculture de la CAP-NC, accompagnés de l'équipe pédagogique, ont contribué à la restauration d'une parcelle dégradée de Dumbéa-Rivière, avec l'accompagnement de Dumbéa Rivière Vivante, le WWF et les gardes nature de la province Sud. 450 plants de chêne gomme, Cypéracées et arbres perchoirs ont ainsi été mis en terre. Une belle occasion de sensibiliser les alternants à la préservation de l'environnement et de transmettre des savoirs directement sur le terrain.



La Foire de Bourail 2024 annulée

Le comité de la Foire de Bourail a dû prendre la difficile décision d'annuler définitivement la 47^e édition.

En effet, vu le contexte, les conditions sécuritaires, économiques et sociales actuelles rendent son organisation impossible. Tout sera mis en place pour que la Foire puisse avoir lieu à nouveau en août 2025.

Oryctes : restons vigilants !

Si le ravageur est bien installé dans la zone de Païta à Teremba, la province Nord et les îles sont encore épargnées. Il est donc essentiel de limiter son impact : en effet le scarabée rhinocéros aime, outre les cocotiers et les palmiers, la matière organique et les végétaux en décomposition. Par mesure de précaution, il est nécessaire de surveiller les stocks de foin et d'éviter de déplacer des balles de foin qui pourraient lui servir d'hôte. Pour en savoir plus, téléchargez le livret technique sur *Oryctes rhinoceros*, mis à jour en 2023 sur cap-nc.nc, rubrique "Publications"



En cas de suspicion, contactez le GDS-V de la CAP-NC au 24 31 60 ou le Sivap au 73 32 66

Pour toute information sur la prévention, les mesures de biosécurité et de la gestion d'Oryctes, consultez le site de la Davar : davar.gouv.nc/le-rhinoceros-du-cocotier-oryctes-rhinoceros

Des plantations pour préserver l'environnement



Samedi 14 septembre, la CAP-NC et WWF, en partenariat avec le RSMA (régiment du service militaire adapté), ont organisé à Téné une plantation écocitoyenne sur l'exploitation de Rudy Roy, agriculteur et élu de la CAP-NC, dans le cadre du projet PERENNE financé par l'initiative Kiwa. 1 200 arbres ont été plantés sur une surface de 5 500 m², permettant ainsi de restaurer 800 mètres de berge. 70 personnes ont participé au chantier qui permettra à terme de mieux protéger les sols et de préserver les ressources et en eau et la biodiversité.

Pour en savoir +

sur le projet PERENNE, rendez-vous en page 10

Kubota



DEFISCALISATION JUSQU'À
34.45%

SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LE CABINET PARTENAIRE

 **MARCONNET**

Contact : JC au 73.04.05 | jc.soyer@marconnet.nc

www.marconnet.nc





Menace sur la filière pêche hauturière

Fin août, Aircalin a supprimé définitivement la ligne Nouméa-Tokyo. Cette décision impacte directement l'avenir de la filière en Nouvelle-Calédonie, et notamment le marché de l'exportation du thon frais. Ce partenariat commercial durable et précieux, mis en place depuis plus de 20 ans, risque de disparaître. Pour rappel, 300 000 à 400 000 kilos de thon jaune local de type "sashimi", dont la qualité est reconnue et appréciée, étaient envoyées chaque année aux enchères au Japon, le plus grand consommateur mondial de thon jaune. 80 % de des captures de thon jaune étaient destinées au marché japonais qui représente une part essentielle de l'activité hauturière. Les répercussions vont être catastrophiques pour les emplois du secteur et l'économie du territoire.

Les alternants poursuivent leur formation

Les alternants CAPa et encadrant d'équipe ont repris les cours théoriques dès le 17 juin. Le service formation de la CAP-NC a dû chercher des solutions pour trouver des locaux afin qu'ils puissent poursuivre leur cursus dans les meilleures conditions possibles : partie théorique à l'Aceste Cnam les lundi et mercredi, activités sportives, gestes et postures à l'Olympique de Nouméa le mardi, et pratique des métiers au Jardin de papy au trou des nurses de Dumbéa les jeudi et vendredi.

Ci-dessous, le nombre d'alternants par promotion :

- CAPa 1 Métiers de l'agriculture : **8**
- CAPa 2 Métiers de l'agriculture : **5**
- CAPa 2 Jardinier paysagiste : **7**
- DNC Encadrant d'équipe : **6**

Import des aracées : à savoir

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie va modifier prochainement les conditions d'importation des plants et bulbes d'aracées, comme par exemple les anthuriums ou les philodendrons, via un projet d'arrêté du Sivap.

Parmi les principaux changements, il est à noter que :

- > Les pépinières importatrices doivent désormais être enregistrées par le Sivap avant toute demande de permis d'importation ;
- > Pour les plants et les bulbes, un traitement acaricide est ajouté aux traitements obligatoires ;
- > Un traitement nématicide au fenamiphos est obligatoire si la culture n'est pas certifiée hors sol et pour les bulbes non certifiés exempts de nématodes ;
- > *Monstera spp.* est dorénavant autorisé à l'importation.

Le formulaire de demande d'enregistrement pour les pépinières importatrices est disponible sur davar.gouv.nc



Aviculteurs, participez au recensement en ligne

Le syndicat de la qualité avicole, en collaboration avec la CAP-NC, lance un recensement en ligne à destination de tous les aviculteurs actifs et détenteurs d'une carte agricole. Cette initiative vise à mieux connaître les pratiques et les besoins des éleveurs afin de renforcer les actions de soutien et d'accompagnement du secteur avicole. Les résultats seront traités par la CAP-NC et communiqués aux professionnels et partenaires institutionnels afin d'engager des groupes de travail sur des sujets relatifs à la profession.

Prolongation exceptionnelle de la validité des Certiphyto

Les récents événements ont contraint la CAP-NC à annuler plusieurs formations Certiphyto-NC. Le gouvernement a ainsi pris la décision de proroger la validité des Certiphyto NC 1, NC 3 et NC 4 arrivant à échéance entre mars et décembre 2024, jusqu'au 1^{er} juillet 2025.

Pour connaître les dates des prochaines formations Certiphyto, rendez-vous en page 38

Renseignements



**Service formation
de la Chambre d'agriculture et de la pêche
Tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc**

Favoriser l'ESS sur le territoire

Le 19 septembre, la CAP-NC a été auditionnée par les commissions de la législation et de la réglementation économiques et fiscales et de la législation et de la réglementation générales du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, sur un projet de loi du pays relative à l'économie sociale et solidaire. L'ESS, modèle économique valorisant le bien-être social, l'équité et la durabilité, réunit des entreprises et des organisations qui poursuivent des objectifs sociaux, environnementaux et solidaires conjointement à leurs activités. L'occasion pour la chambre de rappeler l'importance que revêt ce sujet pour tous ses ressortissants, notamment au travers des coopératives.

Pour en savoir plus sur l'ESS en agriculture et pêche, la CAP-NC a édité un document téléchargeable sur www.cap-nc.nc, rubrique "Publications"

Les aviculteurs intéressés sont invités à participer en ligne en cliquant sur le QR code ou en suivant le lien forms.office.com/r/kgZeKBdDru

**Plus d'infos
CAP-NC - Pôle Alimentation
et Développement durable
Tél. : 78 95 04
jmetua@cap-nc.nc**



L'ACTIVITÉ DES ÉLUS



LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DE JEAN-CHRISTOPHE NIAOUTO, PRÉSIDENT DE LA CAP-NC

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	AUTRES ÉLUS PRÉSENTS
1 ^{er} août	Haut-commissariat	Visite ministérielle de Marie Guévenoux, chargée des Outre-mer	
7 août	Haut-commissariat	Rencontre avec Claire Durrieu, conseillère du ministre de l'Économie : enjeux économiques et financiers du territoire	
13 août	Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	Présentation du plan de sauvegarde, refondation et reconstruction (S2R)	
20 août	CAP-NC Nouméa	Visite de Franck Buffel, directeur de la DAFE	
20 août	Gendarmerie	Rencontre avec le général Matthéos	
27 août	Agence rurale	Conseil d'administration	
29 août	Direction générale des Outre-mer	Visio conférence sur le Salon international de l'agriculture 2025	
30 août	Ministère de l'Économie	Visio conférence sur la situation économique de la Nouvelle-Calédonie avec le ministre Bruno Le Maire	
14 septembre	Grand marché brossard de Ducos	Visite du marché et rencontre avec les producteurs	Caroline Faivre, Franck Soury-Lavergne
16 septembre	Gendarmerie	Visio conférence	
17 septembre	Charte bovine	Comité de pilotage	Rudy Devillers, Christian Georget, Kevin Marlier, Tony Newland, Flavien Pierson, Anthony Rondeau
19 septembre	CAP-NC La Foa	Rencontre avec Timac	Franck Soury-Lavergne

LES RENDEZ-VOUS ET ACTIONS TERRAIN DES ÉLUS

DATE	INSTITUTION	THÉMATIQUE	ÉLUS PRÉSENTS
2 août	Ocef	Commission bovine	Kevin Marlier
5 août	Upa porcine - SNNPNC	Assemblée générale	Sylvie Di Folco, Marianna Mati, Steeven Marcias
6 août	Agence rurale	Commission céréales	David Perrard
7 août	IAC	Conseil d'administration	Laure Moisson
8 août	Upa équine	Conseil d'administration	Rudy Devillers
8 août	IFEL	Comité de suivi de marché	Jean-Philippe Bougault
8 août	Ocef	Conseil d'administration	Rudy Roy
15 août	CMA-NC	Salon des artisans calédoniens - cérémonie d'ouverture	Mario Lopez
19 août	Valorga	Adaptation des normes des amendements organiques	Myriam Gallois, Marianna Mati
22 août	Adecal-Technopole	Bureau	Caroline Faivre
23 août	GEPR-NC	Assemblée générale	Marianna Mati, Tony Newland
27 août	Conseil de l'eau	Ouverture semaine de l'eau	Franck Soury-Lavergne
3 et 4 sept.	CAP-NC	visites terrain à Bourail, Pouembout et Koumac	Rudy Devillers, Christian Georget, Grégory Weiss
4 septembre	Cadrl	Forum de la relance économique des îles Loyauté	Abel Cica, Jean-Jacques Wejin
5 septembre	IFEL	Groupe de travail sur la mise en marché et suivi des prix des fruits et légumes	Jean-Philippe Bougault
5 septembre	Adecal-Technopole	Bureau	Caroline Faivre
11 septembre	Cap Emploi	Conseil d'administration	Grégory Weiss
11 septembre	IVNC	Assemblée générale	Angelo Devaud, Marianna Mati, Anthony Rondeau
14 septembre	Bourail	Chantier de plantation PÉRENNE	Rudy Roy
17 septembre	Adecal-Technopole	Réunion de travail sur la programmation 2025-2027	Caroline Faivre
18 septembre	Proviendiers SICA et MSV	Rencontre	Christian Georget, Johan Kuhn, Marianna Mati
19 septembre	Davar - service de l'eau	Comité de l'eau	Franck Soury-Lavergne
19 septembre	Adecal-Technopole	Conseil d'administration	Caroline Faivre
21 septembre	Lycée Michel-Rocard, Pouembout	Journée portes ouvertes	Grégory Weiss

DATE	COMMISSIONS ET COPIL	NOMBRE D'ÉLUS PRÉSENTS
22 août	Commission GDS-A	6
28 août	Commission de suivi du marché de gros	2
29 août	Commission pôle Pêche	3
12 septembre	Commission pôle ADD	10
12 septembre	Commission restreinte Res'Alim	12
12 septembre	Commission pôle Végétal	8
12 septembre	Commission pôle Animal	9
12 septembre	Commission pôle Appui aux ressortissants	6



Un grand marché broussard pour lancer le projet « Mangeons local ! »



Samedi 14 septembre, le grand marché broussard à Ducos a accueilli plus de 6 000 visiteurs pour le lancement de l'ambition « *Mangeons local !* », portée par la Chambre d'agriculture et de la pêche. Cette initiative vise à promouvoir la consommation de produits locaux pour renforcer la souveraineté alimentaire du territoire. Avec « *Mangeons local !* », la CAP-NC et ses 3 000 ressortissants s'engagent à promouvoir une consommation locale durable, essentielle pour la sécurité alimentaire de la Nouvelle-Calédonie.



Inauguration officielle du grand marché broussard en présence de nombreuses personnalités dont Louis Le Franc, haut-commissaire de la République, ici aux côtés de Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, lequel avait Elizabeth Rivière, présidente de la CMA-NC, sur sa gauche, pour tenir le ruban.



Le président de la CAP-NC Jean-Christophe Niaoutou et plusieurs des personnalités invitées ont échangé avec les exposants sur les problématiques que rencontrent les agriculteurs, pêcheurs et artisans en cette période délicate.



Fort succès populaire pour cette première édition du grand marché broussard qui comptait plus d'une centaine d'exposants.

Petits et grands ont pu profiter des nombreuses animations venues ponctuer la journée avec, entre autres, une démonstration de tonte de mouton, du dressage, un concours d'épluchage de pommes de terre, etc. Et félicitations à Leslie qui a remporté le panier garni « *Mangeons local ! - Bienvenue à la ferme* » composé de produits offerts par les exposants. Ce panier lui a été remis par Guylain de Coudenhove, directeur de la CAP-NC.



Jean-Christophe Niaoutou, main dans la main avec Louis Le Franc, haut-commissaire de la République. L'organisation du marché broussard est, pour ce dernier, un signe d'encouragement et d'espoir après ces mois sous haute tension.



Photos © CAP-NC

Évaluer la situation de son entreprise pour anticiper les difficultés

Il peut être compliqué pour tout chef d'entreprise de prendre du recul sur sa propre activité, surtout en période de crise. Pourtant, ce temps est essentiel pour éviter des difficultés trop importantes. C'est dans ce contexte que la CAP-NC a mis en place un dispositif d'accompagnement personnalisé, nommé AGIR.

POURQUOI S'AUTOÉVALUER RÉGULIÈREMENT ?

L'anticipation est la clé qui permet d'éviter une situation trop difficile à gérer. Grâce au dispositif RÉAGIR, nous accompagnons déjà des professionnels qui n'ont malheureusement pas pu intervenir avant que la situation ne se dégrade, ce qui complique les interventions correctives.

Des indicateurs peuvent vous aider à évaluer la situation de votre entreprise. Ils sont multiples et ne permettent pas d'identifier à coup sûr et de façon exhaustive l'état de votre activité, néanmoins ils peuvent vous mettre la puce à l'oreille :

- Baisse du chiffre d'affaires
- Diminution de la trésorerie (décalage des règlements fournisseurs, demande d'échelonnement auprès des créanciers...)
- Difficultés à honorer les échéances bancaires
- Perte d'efficacité économique (baisse de l'excédent brut d'exploitation → EBE*)

La création de ce nouveau dispositif a pour objectif de vous alerter et de vous accompagner en amont de ces difficultés. Nous pourrions ensemble détecter les signes de fragilité dès qu'ils apparaissent, afin d'agir rapidement. En repérant ces signaux tôt, vous pourrez éviter que la situation ne se détériore davantage.

Pour vous aider dans cette démarche, la CAP-NC propose un autodiagnostic. Cet outil est simple à utiliser et vous permet de dresser un bilan rapide de votre situation. Il peut soit vous rassurer, soit vous inciter à demander un accompagnement personnalisé.



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'objectif est d'analyser ensemble les causes réelles de vos difficultés, car elles sont souvent plus complexes qu'il n'y paraît. Cet accompagnement individuel permettra de trouver des solutions adaptées à votre situation, par exemple en déterminant un seuil de chiffre d'affaires minimum à atteindre pour couvrir vos charges fixes.

Le but est de coconstruire des indicateurs concrets pour reprendre le contrôle de la gestion de votre entreprise. En comprenant mieux les raisons de vos difficultés, vous serez plus à même de réagir rapidement et de manière efficace.

N'attendez pas pour agir :
la prévention et l'anticipation
sont les clés pour assurer
la pérennité de votre activité.

* EBE : indicateur financier qui permet d'avoir un aperçu de la rentabilité économique de son activité



➤ Les outils mis à disposition

La CAP-NC propose plusieurs outils pour accompagner les professionnels :

- **L'autodiagnostic** : pour une première évaluation autonome
- **La cellule économique de la CAP-NC** : pour un accompagnement sur mesure
- **Les centres de gestion** : pour vous aider à mieux gérer votre exploitation

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture et de la pêche
Pôle Appui aux ressortissants
Tél. : 24 31 60
poleressortissant@cap-nc.nc
Pour accéder à l'autodiagnostic,
rendez-vous sur cap-nc.nc

Au chevet des berges de la Néra avec le projet PERENNE

Protéger et restaurer les zones boisées, ou ripisylves, des berges de la Néra, tel est l'objectif du projet PERENNE. Lancé en mai 2023 par la CAP-NC et le WWF, ce programme cofinancé par l'Initiative s'apprête à ouvrir son premier chantier participatif de plantation.

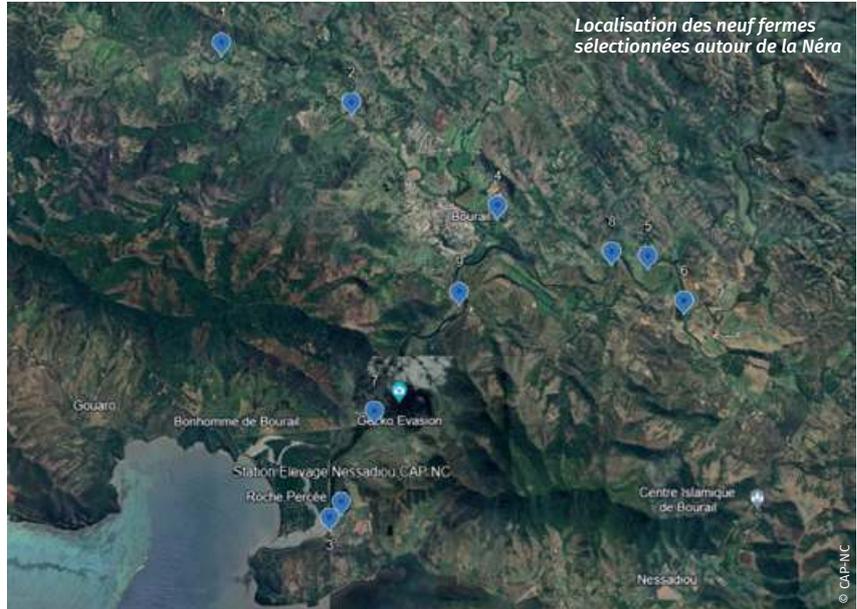
Rempart contre l'érosion et garante de la qualité de l'eau, des bassins versants jusqu'au lagon, la ripisylve joue une fonction naturelle essentielle pour la biodiversité et l'homme. Un rôle que les agriculteurs de la plaine de la Néra, en première ligne face aux inondations et aux pertes de sol agricole qu'elles entraînent, ont semble-t-il bien compris. Ils ont en effet été nombreux à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt lancé en amont du projet PERENNE afin d'identifier les exploitations qui accueilleront ce programme d'expérimentation d'une solution fondée sur la nature, à savoir la restauration de la ripisylve. « Neuf d'entre eux ont été sélectionnés, explique Sriani Sadimoen, chargée de mission développement durable à la CAP-NC. Chez chacun, un chantier participatif de plantation sera organisé. Le premier a eu lieu en septembre. »

DEUX PÉPINIÈRES ASSOCIATIVES MOBILISÉES

D'ici là, la préparation des 16 000 plants nécessaires se poursuit dans les pépinières des deux associations partenaires du projet. Il s'agit de Bwära Tortues marines (la Roche Percée, à Bourail), qui participe depuis 2008 au reboisement des bords de plage et sentiers du littoral pour maintenir un habitat propice à la ponte des tortues, et de Wä Éréteu (tribu de Gohapin, à Poya), partenaire de longue date du WWF pour la récolte de semences et la production de plantes endémiques. Avec l'accompagnement de la CAP-NC, elles cultivent actuellement de jeunes plants de palétuvier aveuglant, de ficus papier de verre ou encore de bourao. « Des espèces sélectionnées après un diagnostic de la flore déjà présente sur les rives de la Néra, mené en amont du projet », précise la chargée de mission.

UN MODÈLE RÉPLICABLE

Coordonnés par la CAP-NC et le WWF, les neuf chantiers de plantation se dérouleront de façon échelonnée en septembre 2024, puis d'avril à juillet 2025. Selon les exploitations, ils s'étendront sur des portions de 30 à 800 mètres le long de la Néra ou de ses affluents et feront appel à la participation de bénévoles (citoyens, scolaires, alternants de la CAP-NC, partenaires du WWF, etc.). S'en suivra une phase de suivi qui sera menée par le réseau REPAIR. Des visites régulières seront ainsi programmées jusqu'au mois de décembre 2025 afin de surveiller la bonne adaptation des végétaux. Ce retour d'expérience permettra, à terme, de présenter des cas types, « sous la forme de fiches techniques par exemple, indique Sriani Sadimoen, afin de faciliter la diffusion de cette solution fondée sur la nature et de permettre sa répliation ailleurs ».



TOUT SAVOIR SUR L'INITIATIVE KIWA

L'Initiative Kiwa - Des solutions fondées sur la nature (SFN) pour la résilience climatique vise à renforcer la résilience au changement climatique des écosystèmes, des communautés et des économies des îles du Pacifique grâce aux SFN en protégeant, en gérant durablement et en restaurant la biodiversité. Elle est basée sur un accès simplifié aux financements de l'adaptation au changement climatique et sur la conservation de la biodiversité pour les autorités locales, nationales, la société civile et les organisations régionales des États et territoires insulaires du Pacifique, dont les trois territoires français (Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna et Polynésie française). L'Initiative est financée par l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD), les Affaires mondiales Canada (GAC), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de l'Australie (DFAT) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce de la Nouvelle-Zélande (MFAT). Elle a établi des partenariats avec la Communauté du Pacifique (CPS), le Programme régional océanique de l'environnement (PROE) et le bureau régional pour l'Océanie de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN).



Plus d'informations sur www.kiwainitiative.org



Vous souhaitez assurer vos salariés en complémentaire santé ?

La Mutuelle du Nickel est à présent ouverte à tous les secteurs d'activité !

 **26 60 40**

Parce que la **santé de vos salariés** est aussi importante que notre alimentation, pensez à la MDN pour les assurer en **complémentaire santé** et leur offrir un accès aux soins facilité.

La MDN c'est aussi :

A Nouméa :

- Deux cabinets dentaires
- Un centre optique Les Opticiens Mutualistes
- Un centre d'ophtalmologie et d'optométrie
- Un centre d'audition

A Koné :

- Un cabinet dentaire
- Un centre optique Les Opticiens Mutualistes
- Un centre d'ophtalmologie et d'orthoptie
- Des permanences en audition

A La Foa :

- Un cabinet dentaire
- Un centre optique Les Opticiens Mutualistes
- Un centre d'ophtalmologie



TROUVEZ CE QUE VOUS CHERCHEZ !

STOCKAGE



PROTECTION INDIVIDUELLE



PLUS DE 50 RÉFÉRENCES DE CAGEOTS À VOIR EN MAGASIN.

4, rue Fulton - Ducos - Tél. : 27 27 69 - axiome@axiome.nc -  **axiome**
Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h et 13h à 17h, samedi de 8h à 11h

WWW.AXIOME.NC

PLAN O2P : Plan d'Objectifs



Début mai 2024, la CAP-NC s'apprêtait à présenter à tous ses partenaires son plan d'action stratégique jusqu'à fin 2027, terme de la présente mandature. L'histoire en a décidé autrement et les semaines suivantes ont été marquées par une gestion de la crise ne permettant pas de refonder un quelconque socle stratégique.

Quels que soient les objectifs recensés dans ce plan, ils doivent impérativement répondre aux préoccupations actuelles concrètes des ressortissants. Il s'agit donc de les mener à terme d'ici fin 2025 au plus tard. La grande majorité de ces objectifs s'inscrit naturellement dans le cadre de l'ambition « *Mangeons local !* » qui est la colonne vertébrale de toutes les actions de la Chambre d'agriculture et de la pêche, tant pour contribuer à la sécurité alimentaire des Calédoniens que pour asseoir la pérennité de nos métiers, nos filières, nos exploitations, nos armements de pêche.



La stratégie globale de la CAP-NC concernant la gestion de l'eau, le foncier, l'installation et la transmission des exploitations, ou encore la valorisation des produits reste cependant pleinement d'actualité. Ces actions structurelles sont en effet essentielles, et la mandature actuelle poursuivra avec rigueur et détermination son travail sur ces sujets.

Les six objectifs prioritaires (OP) du plan O2P

COMMERCIALISATION

- **OP1** - Contribuer au développement des circuits courts et des marchés de proximité
- **OP2** - Accompagner les professionnels pour mieux vendre

MUTUALISATION

- **OP3** - Développer le maillage des coopératives et groupements agricoles
- **OP4** - Faciliter la transformation de la production locale

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

- **OP5** - Renforcer l'accompagnement technique en distanciel et favoriser l'autonomie des ressortissants en termes d'intrants

ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE

- **OP6** - Consolider la résilience économique des ressortissants

Opérationnels Prioritaires

Depuis fin juillet toutefois, les équipes des différents pôles, en accord avec les élus du bureau, ont élaboré un plan d'actions prioritaires, reposant sur quatre piliers : la commercialisation, la mutualisation des moyens, les accompagnements techniques et économiques. La mise en œuvre de ce plan est lancée, avec des actions d'ores et déjà sur les rails.

► Commercialisation

La **commercialisation** des productions agricoles et de la pêche est évidemment une thématique majeure, et ce d'autant plus dans le contexte fortement dégradé auquel nous devons tous faire face, avec plusieurs centaines de milliers de mètres carrés de surfaces commerciales détruites et des milliers de départs enregistrés, qui sont autant de consommateurs en moins. Qu'il s'agisse de promouvoir les circuits courts, de développer des marchés, de s'enquérir de débouchés à l'exportation, l'enjeu est le même : favoriser l'écoulement des produits tout en garantissant des prix attractifs tant pour les producteurs que pour les consommateurs dont le pouvoir d'achat est en baisse. Il est également crucial de veiller à un meilleur partage de la valeur de l'amont vers l'aval.

OP1 → Contribuer au développement des circuits courts et des marchés de proximité

1-1 • Organiser et pérenniser un second marché broussard hebdomadaire sous la halle de Ducos

Nous aurons réussi si :

- > un second marché est mis en place et pérennisé en 2025 ;
- > plus de 50 % des stands sont réservés en moyenne sur les deux marchés de la semaine sur l'année.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-2 • Soutenir la création et contribuer à la pérennisation de marchés de proximité en Brousse, dans le Grand Nouméa et les îles

Nous aurons réussi si :

- > les marchés de proximité de Dumbéa, Mont-Dore Sud et Bourail sont toujours actifs en juin 2025 ;
- > au moins un nouveau marché de proximité a été mis en place d'ici juin 2025.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-3 • Organiser et promouvoir des marchés éphémères, thématiques ou saisonniers

Nous aurons réussi si :

- > ces marchés sont identifiés en avance, par thématique/saison, via un calendrier dédié ;
- > le nombre de stands réservés est au moins égal à 50 % de la capacité initiale estimée de chaque marché.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

1-4 • Favoriser la création d'un point de dépôt et de collecte de produits sous la halle de Ducos

Nous aurons réussi si :

- > un local ou un espace dédié est mis à disposition des ressortissants par la CAP-NC ;
- > des transactions ont lieu hebdomadairement et facilitent la mise en marché des produits.

→ Début de l'action : **test à partir d'octobre 2024**



LES MARCHÉS DE PROXIMITÉ

« En tant qu'horticulteur, je participe et soutiens fermement le développement des marchés de proximité. Ils permettent de dynamiser une économie très locale et de maintenir des emplois en Brousse. Ces marchés offrent aux clients des produits de qualité, sains et traçables, à des prix compétitifs, assurant une alimentation de confiance. Enfin, ils sont un lieu d'échange et de convivialité, renforçant les liens sociaux dans une société en quête de repères. Il est vital de soutenir ces marchés, essentiels pour l'avenir de notre territoire et de notre alimentation. »

Jean-Philippe Bougault,
élu CAP-NC, horticulteur



OP2 → Accompagner les professionnels pour mieux vendre

2-1 • Proposer un service pour accompagner les ressortissants faisant face à des difficultés de commercialisation

Nous aurons réussi si :

- > un ou des conseillers de la CAP-NC sont qualifiés pour remplir cette mission ;
- > nous avons produit et diffusé un guide des bonnes pratiques de commercialisation ;
- > nous avons produit et diffusé un guide des bonnes pratiques "restauration collective".

→ Début de l'action : **entamée** ✓

2-2 • Contribuer à la mise en œuvre d'actions export à destination de territoires identifiés

Nous aurons réussi si :

- > des marchés porteurs sont identifiés pour des volumes définis, avec une qualité adaptée à la demande ;
- > l'ensemble des contraintes sont identifiées par marché et par destination et transmises aux porteurs de projet.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

2-3 • Communiquer sur l'ambition « Mangeons local ! » en mettant en lumière l'intérêt et les bienfaits d'une consommation de produits locaux

Nous aurons réussi si :

- > la CAP-NC relaye l'ambition « Mangeons local ! » dans les principaux événements alimentaires du territoire (foires, salons, marchés, etc.) ;
- > des posts sont partagés ou sponsorisés sur les réseaux sociaux pour l'ensemble des événements estampillés « Mangeons local ! » ;
- > l'identité « Mangeons local ! » est systématiquement présente sur toutes les communications en lien avec la thématique.

→ Début de l'action : **entamée** ✓



LES DIFFICULTÉS DE COMMERCIALISATION

« Avec 20 % des surfaces commerciales qui ont été détruites et un pouvoir d'achat en baisse, les points de vente et les modes de consommation sont chamboulés.

J'ai besoin, comme de nombreux collègues, d'être

accompagnée dans ma recherche de débouchés commerciaux et dans la valorisation de mes produits sur le marché. La CAP-NC apporte son aide pour mieux commercialiser et met en relation avec les bons partenaires. Cela permet d'accéder au marché de l'export plus facilement, ou même d'atteindre des circuits courts en passant directement par des boucheries du territoire. »

Mariana Mati, élue CAP-NC, éleveuse porcine

► Mutualisation

Qu'il s'agisse de renforcer les groupements ou les coopératives, de favoriser l'essor de la transformation de la production agricole ou de disposer de solutions d'abattage de proximité, plus les actions seront collectives et coordonnées, plus elles seront efficaces. Seuls des efforts de **mutualisation** concertés permettront d'atteindre ces objectifs majeurs.

OP3 → Développer le maillage des coopératives et groupements agricoles

3-1 • Proposer un accompagnement renforcé pour les groupements et coopératives, en termes de gestion, de planification et de technique commerciale

Nous aurons réussi si :

- > la CAP-NC propose un service d'accompagnement de ces structures : guichet COOP officiel ;
- > une boîte à outils capable de faciliter l'émergence de solutions mutualisées de type coopératives est produite et accessible ;
- > des conventions d'accompagnement sont en place ;
- > des initiatives nouvelles sont accompagnées par la CAP-NC.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

OP4 → Faciliter la transformation de la production locale

4-1 • Créer un service d'appui technico-commercial interconsulaire pour la transformation des productions agricoles

Nous aurons réussi si :

- > un guichet unique "transformation" interconsulaire est créé via une convention ;
- > des initiatives pilotes sont lancées à échéance ;
- > les ressortissants transformateurs sont identifiés et accompagnés s'ils en font la demande.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

4-2 • Participer à l'émergence d'une solution d'abattoir de proximité pour les exploitations éloignées

Nous aurons réussi si :

- > le projet pilote, accompagné par la CAP-NC, est porté par un acteur identifié ;
- > le business plan est établi.

→ Début de l'action : **avant fin 2024**

4-3 • Appuyer la création d'un outil de 3^e transformation des produits de la mer

Nous aurons réussi si :

- > le projet, accompagné par la CAP-NC, est porté par un acteur identifié ;
- > un business plan est établi.

→ Début de l'action : **entamée** ✓



© CAP-NC



GROUPEMENTS ET COOPÉRATIVES AGRICOLES

« Renforcer les groupements et les coopératives agricoles est un levier essentiel pour améliorer la compétitivité des exploitations et la structuration des filières. La mutualisation permet aux agriculteurs de se concentrer sur leur production. L'agrégat des diversités fait que les coopératives sont en capacité de mieux répondre aux besoins des acteurs de l'aval et sont également plus résilientes face aux crises. De même, dans un modèle coopératif, les agriculteurs ne sont plus concurrents mais collègues et, de ce fait, organisent mieux, conjointement, leur calendrier de production, s'octroyant ainsi plus de sécurité et de visibilité. En somme, renforcer les groupements et les coopératives agricoles, c'est renforcer un modèle économique qui allie performance économique et équité sociale. »

Franck Soury-Lavergne, élu CAP-NC, maraîcher et coopérateur



UNITÉ DE CONSERVATION/ TRANSFORMATION - PRODUITS DE LA MER

« Je soutiens fortement la mise en œuvre du projet d'unité de conservation/transformation, intégré dans la stratégie pour une pêche côtière durable 2023-2033, pour réguler la surabondance saisonnière de certaines espèces (maquereaux, mullets) et l'arrivée importante de produits issus de la province Nord, en favorisant une offre diversifiée (frais entiers, filets et darnes congelés, produits élaborés). Dans ce contexte, je participerai avec un grand intérêt à l'atelier mutualisé de transformation des produits de la pêche saisonnière, nécessaire à la diversification des voies d'écoulement de nos pêches. »

Benoît Beliaeff, élu CAP-NC, pêcheur côtier

► Accompagnement technique

La crise que nous affrontons nous oblige, par son ampleur, à reconsidérer un certain nombre d'éléments que l'on pouvait estimer comme acquis ou non prioritaires. Il en va ainsi de la manière de conduire et de proposer des actions de formation, de sécuriser les stocks d'intrants ou d'envisager des solutions alternatives ou complémentaires en termes d'alimentation animale. Sur ces différents sujets, il s'agit de mettre en place un **accompagnement technique** afin de faire émerger des solutions opérationnelles à court ou moyen terme, renforçant ainsi la sécurité, la résilience et la pérennité de nos environnements professionnels.

OP5 → Renforcer l'accompagnement technique en distanciel et favoriser l'autonomie des ressortissants en termes d'intrants



© CAP-NC

5-1 • Mettre en œuvre des services techniques en distanciel via de la visio-consultation, des webinaires ou des tutoriels

Nous aurons réussi si :

- > le service visio-consultation est en place, connu, sollicité ;
- > les tutoriels et webinaires sont diffusés et visionnés ;
- > les ressortissants concernés peuvent accéder en distanciel aux modules de formation Certiphyto dispensables en ligne.

→ Début de l'action : **octobre 2024**

5-2 • Optimiser et diversifier les approvisionnements en alimentation animale

Nous aurons réussi si :

- > des essais de nouvelles formulations d'aliments sont réalisés en partenariat avec les provendiers ;
- > de la production ou de la fabrication d'alimentation animale se réalise à la ferme ;
- > des apports fourragers diversifiés se mettent en place dans un réseau de fermes pilotes.

→ Début de l'action : **octobre 2024**

5-3 • Veiller à la disponibilité des stocks d'intrants stratégiques pour prévenir l'émergence d'une crise (glace - aliment - engrais)

Nous aurons réussi si :

- > des stocks stratégiques sont constitués dans les trois provinces ;
- > des stocks sont renouvelés régulièrement et les volumes disponibles connus ;
- > la coopération avec les distributeurs d'intrants est renforcée à travers des conventions.

→ Début de l'action : **entamée** ✓



SERVICES TECHNIQUES EN DISTANCIEL, TUTOS ET WEBINAIRES

« La crise que nous avons affrontée a montré combien il était essentiel que les services de la CAP-NC disposent d'outils numériques permettant de poursuivre l'accompagnement technique des agriculteurs dans le cas où la mobilité des ressortissants s'avère contrainte, comme ce fut le cas récemment. Qu'il s'agisse de développer des modules en distanciel du Certiphyto, de produire des tutos en machinisme ou de mettre en place des groupes sur WhatsApp pour faciliter, notamment, les échanges de photos dans le cadre de diagnostic au champ, il convient d'accélérer ces développements à titre préventif. »

Gregory Weiss, élu CAP-NC, agriculteur et enseignant au lycée Michel-Rocard



STOCK D'INTRANTS ET ALIMENTATION ANIMALE

« Il est primordial que les éleveurs ressortissants de la CAP-NC puissent bénéficier d'un accès sécurisé aux aliments pour leurs animaux. Suite aux événements du 13 mai, l'approvisionnement des élevages de poules, porcs et crevettes a été très difficile. Nous avons pu voir la fragilité de ces filières, avec des impacts forts sur la production, comme des chutes de ponte de 50 %, des réductions de cheptel, une forte hausse de l'infertilité des truies. À cette situation déjà très compliquée s'ajoutent les risques sécheresse et feux. Dans ce contexte, il est vital que la CAP-NC et tous les acteurs (provendiers, syndicats...) travaillent ensemble pour anticiper les besoins, faciliter la création de stocks tampon en Brousse et dans les îles, et renforcer la capacité de fabrication d'aliments à la ferme en testant des cultures pour rendre ces exploitations plus résilientes. »

Myriam Gallois, élue CAP-NC pour BioCalédonia, éleveuse avicole

▶ Accompagnement économique

Notre secteur doit, une fois encore, faire preuve d'une rare résilience pour surmonter la crise actuelle, tout en se préparant à mieux affronter d'autres crises, inévitables, à venir. Avec ces objectifs, qui traitent d'**accompagnement économique**, il s'agit tout autant d'offrir des outils d'analyse proactive des risques, d'aider les structures fragilisées, d'accompagner des reconversions vers nos métiers dans un souci de professionnalisation, d'informer pour permettre un meilleur pilotage des activités, comme d'accentuer la formation des ressortissants quant aux piliers de la bonne santé économique de leur entreprise.

OP6 → Consolider la résilience économique des ressortissants

6-1 • Mettre en place un outil d'autodiagnostic pour détecter précocement les difficultés économiques et financières d'une exploitation

Nous aurons réussi si :

- > l'autodiag est en ligne et porté à la connaissance des ressortissants ;
- > l'autodiag est utilisé directement par les ressortissants ou via les techniciens.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-2 • Orienter les structures les plus fragiles vers un service d'accompagnement technique et économique personnalisé : « AGIR avant RÉAGIR »

Nous aurons réussi si :

- > le service est connu et sollicité ;
- > le délai d'intervention entre le diagnostic et l'accompagnement est significativement réduit ;
- > les structures accompagnées atteignent des indicateurs économiques stables ou en amélioration à échéance 2026 ;
- > le retour d'expérience des bénéficiaires témoigne d'une satisfaction et d'une utilité perçue du dispositif.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-3 • Proposer des formations sur les piliers de la santé économique d'une exploitation

Nous aurons réussi si :

- > la formation est proposée aux ressortissants, notamment ceux des cellules AGIR - RÉAGIR ;
- > des ressortissants mettent en pratique les recommandations, avec l'appui de la CAP-NC ;
- > des fiches technico-économiques sont disponibles et diffusées lors de ces formations.

→ Début de l'action : **avant fin 2024**

6-4 • Mettre en place un guichet dédié à l'installation et à la reconversion pour guider efficacement les nouveaux projets

Nous aurons réussi si :

- > Des rendez-vous de l'installation sont programmés chaque trimestre ;
- > Les porteurs de projet expriment leur satisfaction quant à la qualité de l'orientation reçue.

→ Début de l'action : **entamée** ✓

6-5 • Collecter, organiser et diffuser régulièrement des données agricoles chiffrées du mois précédent pour orienter les décisions des professionnels et des institutions

Nous aurons réussi si :

- > Une newsletter mensuelle fournit des chiffres et indicateurs fiables et devient une référence incontournable pour le pilotage et le suivi en temps réel de l'agriculture et de la pêche, auprès des professionnels et institutions.

→ Début de l'action : **octobre 2024**



AUTODIAGNOSTIC

« Comment se porte ma trésorerie ? Est-ce que je peux payer mes fournisseurs ? Mon chiffre d'affaires me permet-il de couvrir mes charges ? Est-ce que mon activité dégage suffisamment de marge pour investir ? Autant de questions que je dois me poser pour évaluer l'état de mon exploitation. Il est crucial de faire le point régulièrement pour anticiper les éventuelles difficultés. La CAP-NC, via l'autodiagnostic qu'elle met à disposition de ses ressortissants, nous permet de nous rassurer ou de nous alerter sur notre situation. En prenant les problèmes en amont, il y a plus de chance de les résoudre. N'hésitez donc pas à réaliser cet autodiagnostic et à prendre contact avec la CAP-NC, si besoin. »

Angelo Devaud, élu CAP-NC, éleveur ovin



TENTONS D'AGIR POUR ÉVITER D'AVOIR À RÉAGIR

« Lorsque le service RÉAGIR a vu le jour, j'étais un de ceux qui ont œuvré à sa naissance. Et, trois ans plus tard, je continue à croire que c'était nécessaire tant sont malheureusement nombreux mes collègues en difficulté qui nécessitent un accompagnement. Comme la plupart d'entre eux, j'ai hésité à faire appel à ce service quand, à mon tour, j'ai dû affronter des difficultés économiques. Et pourtant ! Plus que jamais, RÉAGIR est un rouage essentiel pour nous éviter le pire des scénarios. Et c'est aussi pourquoi j'ai souhaité mettre en place AGIR, afin d'accompagner ceux qui le souhaitent, très en amont, pour les aider à construire leur projet ou à redresser le cap, avant de devoir RÉAGIR. »

Jean-Christophe Niaoutou, président de la CAP-NC, maraîcher

CONSTRUISONS NOTRE PAYS, ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

QUINCAILLERIE CALEDONNIENNE

27.47.22 Ducos - 13 rue Ampère



Allwoods
L'UNIVERS DU BOIS



Une large gamme de **MOTO POMPES**

À partir de
26.529 F TTC

INGCC



HOTECHÉ



DEBIT MAX
de 100 à 1.000 L/MIN

RONDINS

LOCAL

Diamètres de 8 cm à 20 cm

Longueurs 2 m 2,5 m 3 m

233 819 info@allwoods.nc

Showroom à Ducos
22 rue Descartes

GAMMES DÉDIÉES À NOS AGRICULTEURS ET ÉLEVEURS CALÉDONIENS

Accompagnement personnalisé
du financement de votre projet

DAB WATER TECHNOLOGY | **SOLEM** | **urtimec** | **OTECH** LEADING SOLUTION | **Rivulis** Irrigation | **RAIN BIRD** AGRICULTURE

Toutes les solutions pour l'adduction, l'évacuation, l'assainissement, le pompage, la filtration, la nutrification et l'irrigation agricole



ESQ
Etablissements de Saint-Quentin

TEL. : 28.48.23 | esq@esq.nc
NOUMEA



**Disponibles
dans nos 2 magasins**

PLASTINORD



TEL. : 42.60.00 | vente@plastinord.nc
POUEMBOUT

Construisons notre pays, économisons l'énergie

**EN
BREF**



Filière crevette : bilan 2024

La campagne de pêche 2024 s'est clôturée début août, avec environ un mois de retard par rapport aux années précédentes. Le bilan de la campagne, environ 1 100 tonnes de crevettes pêchées, est satisfaisant comparé à l'année 2023, malgré plusieurs semaines d'inactivité à cause des émeutes de mai et juin et des problèmes d'approvisionnement pour l'alimentation des crevettes.

Retour sur l'AG du GEPR-NC

Les membres du groupement des éleveurs de petits ruminants se sont réunis en assemblée générale, le 23 août à Bourail, dans les locaux de la CAP-NC, ou y ont participé par visioconférence. L'occasion de revenir sur les moments forts de 2023 et les projets à venir. Le président, Angelo Devaud, a ouvert le bilan moral de l'association par un message de soutien aux bouchers qui ont perdu leurs outils de travail pendant les émeutes. Il a également tenu à les remercier pour leur collaboration avec les éleveurs. Parmi les autres sujets abordés, le bilan technique et financier, la grille tarifaire et l'inventaire, et le budget prévisionnel 2024. Enfin, le président a rappelé les différents objectifs du projet de recensement qui a débuté récemment :



- Aller à la rencontre des éleveurs pour échanger ;
- Faire connaître le GEPR, son rôle, ses missions dans l'accompagnement des éleveurs, etc.
- Recenser le nombre d'animaux (statut sanitaire, mode d'élevage) ;
- Connaître les besoins des éleveurs afin de permettre au GEPR d'organiser et de structurer la filière, notamment sur les achats de reproducteurs.



GEPR-NC - Tél. : 70 14 53 - gepr@gepr.nc - contact@gepr.nc -  **GEPR NC**

Agir en faveur de la production locale d'aliments pour animaux



Mercredi 18 septembre, la CAP-NC a organisé une visite des deux usines de provende, SICA à Boulouparis et la Minoterie de Saint-Vincent à Païta, à laquelle étaient conviés éleveurs, aquaculteurs et partenaires. Cette opération vise notamment à créer du lien entre les professionnels des filières aquacole, porcine et avicole et les principaux importateurs et fabricants d'aliments pour animaux. Les enjeux sont multiples - anticipation du cours des céréales, cahier des charges de fabrication d'aliment, essai technique, innovation en matière de fabrication, maîtrise logistique et sanitaire des approvisionnement, etc. Et ce, dans le but de favoriser le développement de la fabrication locale d'alimentation animale avec tous les acteurs concernés.



Matinée technique pour les vétérinaires

Le groupement de défense sanitaire animal de la CAP-NC a organisé une matinée sur les rôles et les missions des vétérinaires pour le suivi sanitaire des élevages, le 19 septembre. Les cliniques vétérinaires en Brousse, le Sivap, le laboratoire de Nouvelle-Calédonie et le GDS-A se sont réunis à Nessadiou. Parmi les thématiques abordées, la réflexion sur les programmes sanitaires en cours et le partage d'information sur la situation technique et financière du GDS-A. Les échanges se sont poursuivis en atelier sur :

- Le renforcement du suivi sanitaire des filières aquacole et cervidés ;
- L'enquête sanitaire dans les élevages de cerfs pour prévenir les saisies de viande en abattoir ;
- La restitution de l'enquête sanitaire sur la theilériose bovine ;
- La gestion technique et financière des foyers de mortalité bovins, ovins et caprins ;
- L'approvisionnement en acaricides ;
- La mise en place d'un plan de gestion des produits vétérinaires périmés et des emballages de médicament usagés.

L'audit de la filière porcine en ligne

Réalisé en avril dernier par l'Ifip (Institut du porc), l'audit technico-économique de 18 élevages porcins en provinces Nord et Sud est accessible en ligne. Il contribue aux premières recommandations du livre blanc des états généraux de la filière porcine de juillet 2023, en identifiant notamment les leviers techniques et économiques pour améliorer les coûts de production des élevages.

Pour consulter l'audit technico-économique de la filière porcine, rendez-vous sur agriconnect.nc/actualites
Renseignements
Agence rurale : tél. 26 09 60
contact@agencerurale.nc



Lutter efficacement contre le botulisme bovin

En période de forte sécheresse, le risque de botulisme dans les troupeaux augmente fortement. Cette maladie, liée à l'ingestion de toxines provenant de la bactérie *Clostridium botulinum*, provoque des troubles digestifs chez les bovins et est dans la plupart des cas fatale. Voici quelques conseils de prévention et des informations sur le traitement par vaccin pour protéger vos animaux.

PRÉVENIR LE BOTULISME

La bactérie *Clostridium botulinum* est naturellement présente dans l'environnement, essentiellement sous forme de spores résistantes dans les sols ou les eaux de ruissellement. Dans des conditions favorables et notamment en milieu anaérobie (privé d'air), la bactérie va se multiplier et produire des toxines. Les causes du botulisme proviennent surtout de la décomposition de cadavres qui peuvent contaminer l'alimentation du troupeau, un captage d'eau privé, un creek ou une retenue collinaire.

Vous pouvez mettre en place les mesures suivantes pour protéger les bovins des sources de contamination :

- Empêcher l'accès des animaux aux parcelles contaminées par un cadavre ;
- Enfouir les cadavres avec de la chaux vive ;
- Éviter l'épandage de fumier de volaille sur les pâtures ou au voisinage de prairies, surtout si le fumier a pu contenir des cadavres de volaille non retirés ;
- Retirer les cadavres de petits animaux de l'aliment ou des retenues d'eau.

LES SYMPTÔMES DU BOTULISME

Une fois la toxine ingérée et après une incubation moyenne de 2-3 jours (de 18 heures à 17 jours selon la quantité et la sensibilité), les animaux présentent des signes de paralysie flasque, qui évoluent progressivement vers la mort par asphyxie respiratoire :

- Perte d'appétit, abattement ;
- Paralysie musculaire : démarche vacillante, chute, animal couché ;
- Difficultés pour mastiquer et avaler ;
- Langue parfois pendante ;
- Température normale.

Une fois la maladie déclarée, il n'existe aucun traitement thérapeutique ; c'est pourquoi il est indispensable de mettre en place des mesures préventives.



Il n'y a pas de transmission entre animaux. Le foyer de botulisme est lié à l'ingestion d'aliments ou d'os contaminés.

LA VACCINATION CONTRE LE BOTULISME

Dans un foyer confirmé de botulisme, le vaccin prescrit par le vétérinaire est indiqué pour protéger les bovins non malades. Les vaccins disponibles sont très efficaces.

Une fois le troupeau vacciné, des mortalités peuvent survenir encore pendant deux à trois semaines (temps nécessaire à la mise en place de l'immunité). La vaccination devra se poursuivre tous les ans. Et en cas de confirmation, la maladie est à déclaration obligatoire au SIVAP.

À noter : le montant de l'aide à l'acquisition de vaccin contre le botulisme est de 50 % du montant de la facture dans la limite de 200 francs HT par dose.

LE GDS-A À VOS CÔTÉS

Le groupement de défense du sanitaire animal de la CAP-NC accompagne les éleveurs dans :

- L'aide au diagnostic : financement des autopsies et des analyses du LNC (Laboratoire - Davar) ;
- L'accompagnement technique et administratif pour le suivi de dossier.

+ d'infos

Tél. : 44 52 45
gds-a@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc



Les huit filières animales : bovine, ovine-caprine, équine, porcine, cervidé, avicole, apicole, aquacole

Plan d'action du pôle Animal : travailler en synergie pour s'adapter



La commission pôle Animal de la CAP-NC s'est réunie en septembre pour mettre à jour le plan d'action avec, comme objectif, de rassembler l'ensemble des huit filières et ce, pour un but commun : travailler en synergie pour s'adapter au nouveau contexte.

« En regroupant les filières animales, nous renforçons le poids des professionnels, la représentation, nous favorisons l'efficacité et nous confortons la qualité », souligne Vincent Galibert, responsable du pôle Animal de la Chambre d'agriculture et de la pêche. C'est en ce sens que le projet du PAN (pôle Animal), avec les acteurs professionnels des huit filières animales de Nouvelle-Calédonie, initié en 2023 et présenté en avril dernier, vient d'être réactualisé.

Compte tenu des émeutes de mai et de la crise, ce plan prend une nouvelle dimension pour contribuer à la sécurité alimentaire du territoire. Il a aujourd'hui deux objectifs conjoncturels : maintenir les exploitations en place et accompagner leur adaptation à l'évolution du marché, en renforçant les synergies entre les différentes filières.

PLAN D'ACTION ET PROJET STRATÉGIQUE

Le plan d'action du PAN s'inscrit dans le nouveau plan de la CAP-NC, le plan O2P (plan d'objectifs opérationnels prioritaires, voir dossier en page 12) mis en place suite à la crise qui a débuté au mois de mai par la mandature et la direction de la Chambre, en adéquation avec les autres pôles : le PVE (pôle Végétal), le PAR (pôle Appui aux ressortissants) et le PADD (Pôle Alimentation et Développement durable). Dans ce nouveau plan, quatre thématiques ont été clairement définies :

- La commercialisation des productions agricoles
- La mutualisation des outils de production, de transformation et de commercialisation
- L'accompagnement technique
- L'accompagnement économique

CAPITALISER, TRANSFÉRER ET ÉLARGIR

Le pôle Animal a donc pour mission de construire des projets concrets qui contribuent à ces axes. Comme par exemple le lancement des chartes ovine-caprine et apiculture à l'instar de la charte bovine. « D'ailleurs, précise Vincent Galibert, nous nous appuyons sur les expériences de la filière bovine menées depuis 15 ans au sein de la CAP-NC pour les élargir et consolider les autres filières. » La capitalisation et l'essaimage des expérimentations

permettent à la fois de gagner en temps et en efficacité. « En se référant aux actions historiques du PAN, le transfert d'expériences est primordial pour faire face aux enjeux actuels. Faire travailler en synergie les huit filières est indispensable pour traverser la crise. Chacune peut apporter sa contribution en soutien de la stratégie de la mandature. »

De façon concrète, quelques exemples de projets :

- Soutenir l'accès au marché dans les circuits courts et dans le marché du Grand Nouméa pour la filière porc plein air, en privilégiant la promotion, les signes de qualité et la transformation ;
- La mise en place d'abattoirs de proximité pour les productions ovines et poulet en plein air avec le PADD et la Chambre de métiers et de l'artisanat ;
- Le renforcement de l'autonomie alimentaire des élevages avec, notamment, le projet Resalim coconstruit avec le PAR, le PVE et le PADD ;
- La contribution au projet PERENNE, en partenariat avec WWF et cofinancé par Initiative Kiwi, avec la station d'élevage et les agriculteurs de la zone de Bourail ;
- L'accompagnement technique sur la santé des ruminants dans les systèmes d'élevage à l'herbe ou sur les pratiques en polyculture élevage.

Le PAN permet ainsi à chaque filière de contribuer individuellement et collectivement à leur sauvegarde et à leur consolidation.

➤ LE PÔLE ANIMAL

Basé à Nessadiou, il compte une dizaine d'agents et techniciens et œuvre pour les huit filières d'élevage du territoire.

SES MISSIONS

- Accompagnement aux enjeux techniques : identification, reproduction, alimentation, gestion des périodes de sécheresse...
- Animation des filières
- Veille et respect de la réglementation économique, sanitaire, environnementale et alimentaire
- Lutte contre la tique
- Gestion des crises sanitaires
- Gestion et suivi de la station d'élevage de Nessadiou
- Planification et coordination de journées techniques, de formations...

SES PRINCIPAUX PARTENAIRES

(liste non exhaustive)

Davar (Direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales), les trois provinces, Agence rurale, Adecap-Technopole, syndicats d'éleveurs, associations et groupements de producteurs pour les huit filières, Interprofession viande (IVNC), groupement technique vétérinaire (GTV), les Upra bovine, porcine, ovine-caprine, équine, crevettes et UCS, Institut agronomique néo-calédonien (IAC), Institut de l'élevage (Idele), Institut du porc (IFIP), GDS France...

Pour en savoir +

Chambre d'agriculture et de la pêche

Pôle Animal : tél. 44 52 45 / 76 17 28 - poleanimal@cap-nc.nc - cap-nc.nc/pole-animal/

CASE II
AGRICULTURE

OFFRE SPÉCIALE

TRACTEUR CASE JXM 75 OU 90



À PARTIR DE

2 607 320^{FHTGC*}



*Défiscalisation déduite, hors frais d'éco-participation. Offre réservée aux professionnels éligibles au dispositif d'aide fiscale métropolitaine LODEOM, sous réserve d'acceptation du dossier par le cabinet de défiscalisation partenaire INTER INVEST OUTRE-MER. Offre valable jusqu'au 20/12/2024, dans la limite des stocks disponibles. Plus d'informations et conditions en concession.

Construisons notre pays, économisons l'énergie.

41.47.00

CIPAC
Industrie

f CIPAC Industrie NC ➤ www.cipac-industrie.nc

**EN
BREF**

Se former pour produire des semences locales de qualité

La CAP-NC a proposé une formation aux agriculteurs et aux jardiniers, financée par PROTEGE, à Lifou et à La Foa en août dernier pour apprendre à produire leurs propres semences potagères.

Au programme de la journée, une partie théorique et un déplacement sur le terrain. Les objectifs ? Connaître l'intérêt des semences paysannes, comprendre les bases de la sélection, découvrir les types d'extraction des graines et savoir à quels légumes les appliquer, apprendre à bien sécher et stocker ses semences et savoir conserver la pureté variétale. Les participants, essentiellement des professionnels, ont pu échanger directement avec la formatrice Camille Fossier (Sème Sème, but différent) et ont montré un fort intérêt pour s'initier à la production de graines de qualité. Une belle réussite !



L'horticulture pour tous

Le pois à vache



Connu sous le nom de *Vigna unguiculata*, cette plante est souvent utilisée comme couvert végétal pour son installation rapide. Si son système racinaire est faible et qu'il ne convient pas à la tenue des sols, le pois à vache se montre particulièrement efficace pour la gestion des adventices et comme paillage naturel. Il est sensible à l'hydromorphie, mais sa capacité à produire 3 à 4 tonnes de matière sèche par hectare en seulement 90 jours le rend très intéressant pour améliorer la gestion des parcelles en fin de cycle, après un semis en fin d'année. Il est à noter que sa sous-espèce, *sesquipedalis*, ou haricot kilomètre, est aussi un légume gourmand qui, récolté jeune, se consomme comme un haricot vert avec un léger goût d'asperge. Une recette locale à tester : le sauté de haricots kilomètres aux cacahuètes, où les gousses croquantes révèlent toute leur saveur.

Phyto-one, un outil numérique pour maîtriser la santé des cultures

Accessible sur internet à tous les agriculteurs et techniciens, l'appli web Phyto-one permet à la fois de communiquer sur l'ensemble des maladies et ravageurs présents en Calédonie, de sécuriser et recenser les données d'épidémiologie sur culture depuis la création du réseau en 2013. En début d'année, l'équipe du groupement de défense sanitaire du végétal (GDS-V) de la CAP-NC a finalisé l'interface publique de la banque d'images et d'information, outil indispensable d'aide à la décision.

Phyto-one permet aux agriculteurs de :

- Avoir accès à une aide à la reconnaissance visuelle des maladies et ravageurs en ligne 24 h sur 24 ;
- Pouvoir mieux appréhender le contrôle des bioagresseurs selon les cultures.

Quelques chiffres : 1 215 photos consultables. Sur 2 104 couples bioagresseurs-culture recensés, 769 sont illustrés avec des photos exclusivement réalisées en Nouvelle-Calédonie, que ce soit le ravageur ou les symptômes en fonction des cultures. Pas moins de 152 cultures sont traitées.

Pour accéder à Phyto-one, rendez-vous sur phytoone.nc



SUBVENTION POUR L'ACHAT D'ENGRAIS EN PROVINCE NORD

La convention entre la CAP-NC et la province Nord a bien été renouvelée. La Chambre est actuellement en train de régulariser la situation des agriculteurs qui n'ont pas bénéficié de

cette aide au début de l'année 2024. Pour l'obtenir, les agriculteurs sont invités à transmettre leur RIB par mail, à l'adresse suivante : comptabilite@cap-nc.nc

Renseignements
Dock des engrais de la CAP-NC
Tél. : 25 96 45
engrais@cap-nc.nc

PHYTOPHARMACIE DES CULTURES ORNEMENTALES 2024 : PPUA AUTORISÉS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Ce tableau est la synthèse des produits phytosanitaires à usage agricole autorisés en 2024 sur certaines cultures ornementales pour la lutte contre les principaux ravageurs et maladies des cultures. Il est également disponible sur le site www.cap-nc.nc

Les PPUA précédés d'un * ont leur substance active en cours de réévaluation : se renseigner sur le site de la Davar pour connaître les délais de grâce pour l'utilisation du PPUA.

RAVAGEURS									
	COCHENILLE	CHARANÇON	THRIPS	PUNAISE/ TINGIDE	CHENILLE	ACARIOSE	PUCERON	ALEURODE	ESCARGOT & LIMACE
Arbres et arbustes Ligneux/résineux en pépinière, feuillages et rameaux coupés, palmiers	ECO OIL (3/6-8) OVIPHYT (3/6-8) * ADMIRAL PRO (3/24) MAVRIK FLO (14/6) NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	MET 52 GRANULÉ (3/6-8)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) OVIPHYT (3/6) * MAINSPRING (3/6-8) NEEM AZAL (sa 3/48) EXALT (21/48) MOVENTO (3/48) MYRIAD MITICIDE (3/48) <i>Uniquement plante en pot :</i> NOCTURN (3/48)	OVIPHYT (3/6) * MAVRIK FLO (14/6) *	DIPEL DF (3/6-8) * DELFIN (3/6-8) * LEPINOX PLUS (3/6-8) HELICOVEX (1/6-8) OVIPHYT (3/6) CYTHRINE L (3/24) FASTAC (3/48) MAINSPRING (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) NEEM AZAL (sa 3/48) <i>Noctuelle :</i> KARATE 0,4 GR pc (au semis / 6-8)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) SPRUZIT EC PRO (3/6-8) OVIPHYT (3/6) * NISSORUN (sa 3/8) CANTACK (1/6-8) SHIRUDO (3/6-8) VERTIMEC (3/24) MASAI (sa 3/6-8) NEEM AZAL (sa 3/48) IMTRADE ABACHEM 18 (3/48) VERDEX 18 EC (3/48) MYRIAD MITICIDE (3/48)	ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) OVIPHYT (3/6) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) MAVRIK FLO (14/6) * TEPPEKI (3/24) * NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ERADICOAT (sa 3/6-8) ECO OIL (3/6-8) OVIPHYT (3/6) * ADMIRAL PRO (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	FERRAMOL PRO FERREX IRONMAX PRO SLUXX HP METAREX INO IMTRADE METAKILL BLITZEM
Rosiers	ECO OIL (3/6-8) OVIPHYT (3/6-8) * ADMIRAL PRO (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48)	MET 52 GRANULÉ (3/6-8)	PREV-AM (1/24) OVIPHYT (3/6-8) * PREV-AM PLUS (1/24) MAINSPRING (3/6-8) VERTIMEC (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) EXALT (7/48) MOVENTO (3/48) <i>Uniquement plante en pot :</i> NOCTURN (3/48)		DIPEL DF (3/6-8) * DELFIN (3/6-8) * LEPINOX PLUS (3/6-8) HELICOVEX (1/6-8) FASTAC (3/48) MAINSPRING (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) NEEM AZAL (sa 3/48) <i>Noctuelle :</i> KARATE 0,4 GR pc (au semis / 6-8)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) OVIPHYT (3/6-8) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) CANTACK (1/6-8) FLORAMITE 240SC (7/48) VERTIMEC (3/24) NISSORUN (sa 3/8) MILBEKNOCK (3/6-8) NEEM AZAL (sa 3/48) IMTRADE ABACHEM 18 (3/48) VERDEX 18 EC (3/48) MYRIAD MITICIDE (3/48)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) OVIPHYT (3/6) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) MAVRIK FLO (14/6) * TEPPEKI (3/24) * NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ERADICOAT (sa 3/6-8) ECO OIL (3/6-8) NATURALIS (3/6-8) * PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) OVIPHYT (3/6) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) ADMIRAL PRO (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	FERRAMOL PRO FERREX IRONMAX PRO SLUXX HP METAREX INO IMTRADE METAKILL BLITZEM
Cultures florales et plantes vertes Plantes à massif, fleurs/feuillages coupés, pieds mères en production, jeunes plants et boutures, bulbes ornementaux, orchidées... hors rosiers	ECO OIL (3/6-8) OVIPHYT (3/6-8) * ADMIRAL PRO (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	MET 52 GRANULÉ (3/6-8) NEEM AZAL (sa 3/48)	PREV-AM (1/24) OVIPHYT (3/6-8) * PREV-AM PLUS (1/24) MAINSPRING (3/6-8) VERTIMEC (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) EXALT (7/48) MOVENTO (3/48) <i>Uniquement plante en pot :</i> NOCTURN (3/48)	NEEM AZAL (sa 3/48)	DIPEL DF (3/6-8) * DELFIN (3/6-8) * LEPINOX PLUS (3/6-8) HELICOVEX (1/6-8) FASTAC (3/48) MAINSPRING (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) NEEM AZAL (sa 3/48) <i>Noctuelle :</i> KARATE 0,4 GR pc (au semis / 6-8)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) OVIPHYT (3/6-8) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) CANTACK (1/6-8) FLORAMITE 240SC (7/48) VERTIMEC (3/24) NISSORUN (sa 3/8) MILBEKNOCK (3/6-8) NEEM AZAL (sa 3/48) IMTRADE ABACHEM 18 (3/48) VERDEX 18 EC (3/48) MYRIAD MITICIDE (3/48)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ECO OIL (3/6-8) ERADICOAT (sa 3/6-8) OVIPHYT (3/6) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) KARATE ZEON (3/48) TEPPEKI (3/24) * NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	BOTANIGARD 22 WP (sa 1/8) ERADICOAT (sa 3/6-8) ECO OIL (3/6-8) NATURALIS (3/6-8) * PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) OVIPHYT (3/6) * SPRUZIT EC PRO (3/6-8) ADMIRAL PRO (3/24) NEEM AZAL (sa 3/48) MOVENTO (3/48)	FERRAMOL PRO FERREX IRONMAX PRO SLUXX HP METAREX INO IMTRADE METAKILL BLITZEM

MALADIES					
	OÏDIUM	MILDIU	MALADIE TELLURIQUE (pythiaces, phytophthora, rhizoctonia, fusarium...)	ROUILLE	MALADIE DES TÂCHES FOLIAIRES (anthracnose, bactériose foliaire, maladies des taches noires...)
Arbres et arbustes Ligneux/résineux en pépinière, feuillages et rameaux coupés, palmiers	ARMICARB (30/6-8) MAXISOUFRE (3/6-8) PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) SERENADE ASO (3/6-8) SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8) ALLIAGE (3/48) *TOPSIN 70 WG (3/48)	*CUPROCOLE DUO (3/6-8) *CUPROXAT (7/6-8) RANMAN TOP (3/24) REVUS (3/6-8) ALLIAGE (3/48)	ASPERELLO T34 (3/6-8) TRIANUM-G (3/6-8) TRIANUM-P (3/6-8) PREVICUR ENERGY (3/48) (sur pythium et phytophthora) IMTRADE DOMINATOR 600 (3/6-8) *TOPSIN 70 WG (3/48) <i>Pourriture grise :</i> SERENVA (3/48)	ORTIVA (3/6-8) ALLIAGE (3/48)	*CUPROCOLE DUO (3/6-8) SIGNUM (3/6-8) ALLIAGE (3/48) *TOPSIN 70 WG (3/48)
Rosiers	ARMICARB (30/6-8) MAXISOUFRE (3/6-8) PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) SERENADE ASO (3/6-8) THIOVIT JET MICROBILLE (3/6-8) MICROTHIOL DISPERS (3/6-8) SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8) VIVANDO (3/6-8) ALLIAGE (3/48) NIMROD (sa 3/48)	*CUPROXAT (7/6-8) SIGNUM (3/6-8) REVUS (3/6-8)	ASPERELLO T34 (3/6-8) TRIANUM-G (3/6-8) TRIANUM-P (3/6-8) PREVICUR ENERGY (3/48) (sur pythium et phytophthora) IMTRADE DOMINATOR 600 (3/6-8) *TOPSIN 70 WG (3/48) <i>Pourriture grise :</i> SERENVA (3/48)	SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8)	THIOVIT JET MICROBILLES (3/6-8) SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8) *TOPSIN 70 WG (3/48)
Cultures florales et plantes vertes Plantes à massif, fleurs/feuillages coupés, pieds mères en production, jeunes plants et boutures, bulbes ornementaux, orchidées... hors rosiers	ARMICARB (30/6-8) *CUPROCOLE DUO (3/6-8) PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) SERENADE ASO (3/6-8) SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8) VIVANDO (3/6-8) ORTIVA (3/6-8) ALLIAGE (3/48) *TOPSIN 70 WG (3/48)	*CUPROCOLE DUO (3/6-8) ORTIVA (3/6-8) RANMAN TOP (3/24) SIGNUM (3/6-8) REVUS (3/6-8)	ASPERELLO T34 (3/6-8) TRIANUM-G (3/6-8) TRIANUM-P (3/6-8) PREVICUR ENERGY (3/48) (sur pythium et phytophthora) IMTRADE DOMINATOR 600 (3/6-8) *TOPSIN 70 WG (3/48) <i>Pourriture grise :</i> SERENVA (3/48)	*CUPROCOLE DUO (3/6-8) PREV-AM (1/24) PREV-AM PLUS (1/24) ORTIVA (3/6-8) SCORE (3/24) SIGNUM (3/6-8) <i>Chrysanthèmes :</i> BION 50 WG (3/48) ALLIAGE (3/48)	*CUPROCOLE DUO (3/6-8) SIGNUM (3/6-8) *TOPSIN 70 WG (3/48)

PPUA : produit de biocontrôle avec une substance active d'origine naturelle ou constituée de micro-organismes

PPUA : toxique, cancérigène, mutagène pour la santé humaine ou toxique pour la reproduction ET avec une substance active d'origine naturelle

PPUA : toxique, cancérigène, mutagène pour la santé humaine ou toxique pour la reproduction

(3/48) : indique le délai d'emploi avant récolte en jours, suivi du délai de ré-entrée dans la parcelle traitée en heures. Dans cet exemple DAR = 3 jours, DRE = 48 heures

sa : restriction de l'usage du produit : autorisé uniquement sous abri (ombrière, serre fermée...)

pc : restriction de l'usage du produit : autorisé uniquement en plein champ

* : mention abeille sous condition d'emploi (pour les produits contre les ravageurs seulement)

Cette liste n'est pas exhaustive. Une case vide correspond à une absence d'homologation pour l'usage concerné. Les usages pris en compte dans ce document se limitent aux cultures citées dans la première ligne, sans pouvoir être étendus aux espèces rattachées du catalogue des usages. Pour les doses d'utilisation, les restrictions et précautions d'usage, se reporter à la notice d'emballage ou au site ephyances.fr

L'exactitude des informations de ce document a été vérifiée avec soin. Cependant en aucun cas la Chambre d'agriculture et de la pêche et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'une erreur, ainsi que des conséquences, quelles qu'elles soient, qui pourraient en résulter. La liste officielle des PPUA homologuées est consultable sur le site de la Davar : davar.gouv.nc

La PMA développe des outils pour répondre aux nouveaux besoins

Au sein de la plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC, outre l'entretien et la réparation, l'agroéquipement est abordé sous l'angle de la rentabilité et de l'innovation. Lorenzo Zinni, technicien à Pouembout, détaille le travail en cours afin de chiffrer le coût d'utilisation des machines et d'expérimenter de nouvelles technologies de précision, dans un contexte calédonien. Deux démarches au service de la maîtrise des coûts et de l'agriculture de demain.



Dans le cadre d'une convention avec le lycée agricole de Pouembout, la PMA met à disposition du matériel, anime des matinées techniques avec les élèves, réalise des diagnostics ou un appui technique... Les deux structures s'associent aussi pour tester des outils sur les parcelles du lycée.

© CAP-NC

Connaissez-vous toutes les facettes de la PMA ? Si on fait le plus souvent appel à ses techniciens pour du conseil, de la formation et du transfert de connaissances, ils ont d'autres cordes à leur arc... Études de coûts spécifiques, tests de nouvelles technologies : la PMA va toujours plus loin pour proposer des outils au plus près des besoins des agriculteurs calédoniens.

LA MACHINE, UN INVESTISSEMENT AVANT TOUT

« Si des experts actualisent chaque année les chiffres du coût des engins agricoles en Métropole, nous ne disposons pas ici de données fiables et "tropicalisées". » Lorenzo Zinni pose ainsi le contexte : depuis quelques années, il développe une méthode de calcul pour affiner le coût de l'utilisation des engins en Calédonie. Cet outil permettra à terme d'orienter plus précisément le dimensionnement et donc l'achat de matériel, en offrant des références pour comparer les machines, estimer la pertinence de certaines options, mieux connaître la décote selon les marques... Dans l'équation, le point essentiel demeure l'amortissement du matériel. Car un parc d'engins reste avant tout un investissement pour l'agriculteur qui a tout intérêt à connaître le coût de leur utilisation pour maîtriser les coûts de production. « C'est pourquoi nous tendons

à favoriser le recours à la mutualisation ou aux CUMA [coopératives d'utilisateurs de matériel agricole] afin de réduire les charges fixes. N'oublions pas qu'un matériel qui tourne peu coûte de l'argent ! »

APPORTER DE NOUVELLES SOLUTIONS

Une fois finalisé, l'outil permettra aussi de calculer le coût à l'heure et à l'hectare pour obtenir un chiffre prévisionnel de coût de chantier. Cette méthode s'applique typiquement à la problématique récente de *Sporobolus* (espèce envahissante des pâturages) : « Avant de préconiser une réfection du pâturage, il était nécessaire d'estimer le coût par hectare avec et sans main-d'œuvre ». Pour y répondre, Lorenzo

Zinni a justement pris part aux côtés des partenaires de la Chambre au groupe de travail dédié, afin de définir l'itinéraire technico-économique du pâturage. Cette recherche proactive de solutions mécaniques nouvelles pour accompagner les exploitants dans la gestion de leurs champs ne s'arrête pas là... La PMA vient, par exemple, d'entamer le test des balises du système d'agriculture de précision proposé par le réseau Centipede RTK. Une technologie *opensource* qui, connectée au tracteur, permettra d'optimiser les passages, réduisant ainsi le temps de travail et la consommation de carburant, et d'accéder à des travaux de précision tels que le désherbage mécanique (comme le binage), contribuant ainsi à la réduction des produits phytosanitaires.



L'AGROÉQUIPEMENT, DES SOLUTIONS QUI DIFFÈRENT SELON LES TERRITOIRES

Léon Waute est le technicien de la PMA pour les îles Loyauté et le contexte local l'amène à proposer des solutions adaptées. « Nous accompagnons les agriculteurs en les formant à l'utilisation, à l'entretien, au diagnostic de panne et au montage des pièces, pour leur petit matériel et les pêcheurs, pour leur moteur hors-bord. On peut aussi se déplacer chez eux pour de l'appui technique. Pour ce qui est du choix de l'équipement, nous les orientons vers les outils les plus adaptés à leur travail, à la surface et aux caractéristiques du terrain. Mais, outre la contrainte budgétaire, le critère majeur dans le choix du matériel reste la disponibilité des pièces et d'un service après-vente sur les îles. »

EXEMPLES DE CALCUL DE COÛT

Pour un tracteur 115 chevaux d'une certaine marque

En prenant en compte des paramètres tels que la puissance de la machine, sa valeur à l'achat et résiduelle, le nombre d'heures et d'années d'utilisation, sa consommation, son taux de charge moyen, etc., l'outil calcule les charges fixes et variables pour définir un coût horaire du tracteur.

Ici pour le tracteur 115 CV :

- Charges fixes (coût d'amortissement, assurance, stockage) : 663 000 F/an, soit 1 326 F/h
- Charges variables (carburant, entretien) : 1 691 F/h
- **Coût d'utilisation horaire : 3 017 F/h**

Pour un chantier de broyage

Pour estimer le coût :

- il est nécessaire de calculer le débit de chantier, qui dépend de la largeur de travail, de la vitesse d'avancement, ainsi que des temps "perdus" (manœuvres, recouvrements, etc.).
- Pour chaque outil, le coût d'amortissement et le coût de maintenance sont pris en compte pour définir le prix à l'hectare.

En croisant les données liées au tracteur, à l'outil associé et au débit de chantier, on peut chiffrer le chantier.

Ci-dessous par exemple, pour un chantier de broyage avec ce même tracteur de 115 CV :

TRACTEUR		OUTIL			Débit de chantier		Coût du chantier
Puissance	Coût horaire	Désignation	Largeur	Coût par hectare	Vitesse de travail	Hectare par heure	Par hectare, sans main-d'œuvre
115 CV	3 017 francs	Gyrobroyeur	3	2 112 francs	4,5	1,01	5 091 francs
		Tondo-broyeur	3	2 604 francs	4,5	1,01	5 583 francs

Plateforme de machinisme agricole de la CAP-NC : Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 - lzinni@cap-nc.nc
Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 - lwaute@cap-nc.nc

ISUZU



D-MAX

1,9 L | 4X4 | 150 CV

3 ANS
DE GARANTIE
OU 100 000 KMS

EN PARTENARIAT AVEC



à partir de
49.000 F.
/MOIS*

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Votre ISUZU D MAX DC 1.9L au prix de 3 690 000 CFP TTC (tarif au 01/10/2024) en location avec option d'achat pour 49 000 CFP par mois, avec un apport de 750 000 F et hors assurance facultative (1) pendant 61 mois. Montant total dû avec option d'achat : 4 822 000 F. Frais de dossier de 25 000 F inclus. Option d'achat : 1 107 000 F. Photo non contractuelle.



LE VILLAGE AUTOMOBILE
21 rue Jean Chalié - PK4 - Nouméa | 📍
41.44.72 | www.isuzu.nc

NC MOTORS
1285, rue Camū ni xa - Koné | 📍
46.61.61 | www.ncmotors.nc

CONSTRUISONS NOTRE PAYS,
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE.

Les poules sultanes dans le collimateur

Friandes des cultures maraîchères et céréalières, les poules sultanes sont à l'origine de pertes parfois conséquentes dans les exploitations. À l'instar des bulbul, elles sont désormais dans le viseur de la Fédération de la faune et de la chasse de Nouvelle-Calédonie (FFCNC) qui se tient à la disposition des agriculteurs.



Dégâts de poule sultane sur pastèques



Reconnaisable à son plumage noir bleuté et à sa crête rouge, la poule sultane apprécie les zones marécageuses.

Melons, courgettes, taros, bananiers ou encore maïs, rien n'échappe au bec acéré et à l'appétit glouton de la poule sultane ! Espèce commune et largement répandue sur la Grande Terre, elle est également présente en Europe du Sud, en Asie et en Nouvelle-Zélande. « Gibier à plume chassable », selon le code de l'environnement de la province Sud, ses seuls prédateurs sont l'homme, le chien et éventuellement les rapaces. Une prédation faible qui, conjuguée à l'abondance de nourriture liée aux conditions humides de La Niña de ces dernières années, a eu pour effet une croissance de la population de ces volatiles causant de plus en plus de dégâts dans les cultures.

LA RÉGULATION POUR UNE GESTION INTÉGRÉE ET DURABLE DES ESPACES AGRICOLES

Au même titre que le bulbul, la poule sultane est bien connue de la FFCNC qui expérimente le contrôle de cette espèce depuis 2016. « Nous avons fait différents

VERS UNE ACTION PILOTE COLLECTIVE

La CAP-NC et la FFCNC ont organisé une réunion publique le 11 septembre à La Foa pour présenter les prestations de la fédération aux agriculteurs, ainsi qu'un projet d'action pilote collective qui vise à renforcer la surveillance des populations de poules sultanes et à mener des opérations de régulation par bassin de production, plutôt que par exploitation dans des zones de production morcelées, pour une plus grande efficacité.

essais à Port-Laguerre, puis à Pocquereux, indique le directeur de la fédération, Pascal Fort. *Mais depuis deux ans, de plus en plus de maraîchers font appel à nous.* » Intelligent et discret, cet oiseau qui sait se dissimuler dans la végétation et éviter la présence humaine, échappe volontiers aux pièges. C'est pourquoi les agents de régulation professionnels de la FFCNC ont recours au tir. « *Après un repérage des lieux, nous intervenons durant une journée, du lever du jour à la tombée de la nuit, pour abattre les poules sultanes,* explique Pascal Fort. *Par la suite, nous recommandons des actions régulières, tous les six mois environ, afin de maintenir les populations au plus bas.* »

« UN PROBLÈME RÉGLÉ ! »

Pour Annie-Claude Lèques, à la tête d'une exploitation au mont Mou, « *le problème des poules sultanes est réglé depuis la venue de la FFCNC !* ». Six interventions, dont certaines menées en début de soirée à l'aide de caméras thermiques, ont permis à l'équipe d'abattre 15 oiseaux. « *Depuis, je n'ai plus aucun dégât et je vais enfin pouvoir lancer mon projet de bananeraie* », témoigne-t-elle, satisfaite de son investissement et soulignant « le

savoir-faire et le professionnalisme de l'équipe de la FFCNC ».

« *C'est en effet un métier, commente le directeur de la FFCNC. Nos agents utilisent un matériel de précision, connaissent les habitudes de l'oiseau et prennent le temps nécessaire pour accomplir leur mission, parfois à la tombée ou au lever du jour, sur plusieurs journées avec nuitées en bivouac, durant les week-ends ou jours fériés s'il le faut pour ne pas perturber le travail sur l'exploitation.* »

UN INVESTISSEMENT ÉLIGIBLE AUX AIDES

Fixes, les tarifs de ces prestations sont calculés selon la distance à parcourir depuis Nouméa. Compter par exemple 18 000 francs pour une intervention dans le sud, 20 000 à partir de Saint-Vincent, 30 000 pour la région de La Foa, etc. Cet investissement peut bénéficier d'une aide de l'Agence rurale au titre de l'aide à l'achat de moyens de protection/lutte physique (pièges, filets, effaroucheurs...) pour la protection des cultures dans le cadre de la transition agroécologique des exploitations agricoles. Elle s'élève à 50 % du montant payé, dans la limite de 500 000 francs par bénéficiaire et par an.

LA FÉDÉRATION DE LA FAUNE ET DE LA CHASSE DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Créée en 1984, elle s'est développée dans les années 2000 face aux besoins de régulation des cerfs et des cochons. Elle compte aujourd'hui 4 000 adhérents. Ses principales missions sont la formation des chasseurs, la délivrance des permis de chasse et l'organisation d'environ 300 opérations de chasse par an. Son équipe de quatre agents de régulation professionnels assure des prestations de régulation (poules sultanes, bulbuls, cerfs, chats haret, etc.) pour des institutions ou des entreprises privées (sociétés minières, exploitations agricoles, etc.).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ffcnc.nc



JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2024

OFFRE **STIHL**

SPÉCIALE
MOTOCULTEUR

RÉFÉRENCE : MH 710

- Capacité réservoir : 3,6 l
- Largeur de travail : 97 cm
- Jeu de houe : ø 36 cm

123 900 F TTC

Au lieu de 164 882 F



41 95 30



44 35 78



42 55 42



47 62 78

Ducos - 14 rue ampère

Tel. 28 15 58

www.ducos-quincaillerie.nc

#ExpertiseGarantie



➤ ANALYSE DES SOLS

Fournir de la matière organique pour le sol et la plante, une démarche indispensable sur le long terme

Les amendements sont souvent uniquement associés aux apports calciques qui peuvent être réalisés sur les parcelles de culture. Pourtant, la matière organique joue un rôle tout aussi important pour contribuer à la fertilité des sols agricoles et améliorer leur structure.

1 - LA MATIÈRE ORGANIQUE, LA PIERRE ANGULAIRE DE LA FERTILITÉ DE VOS PARCELLES

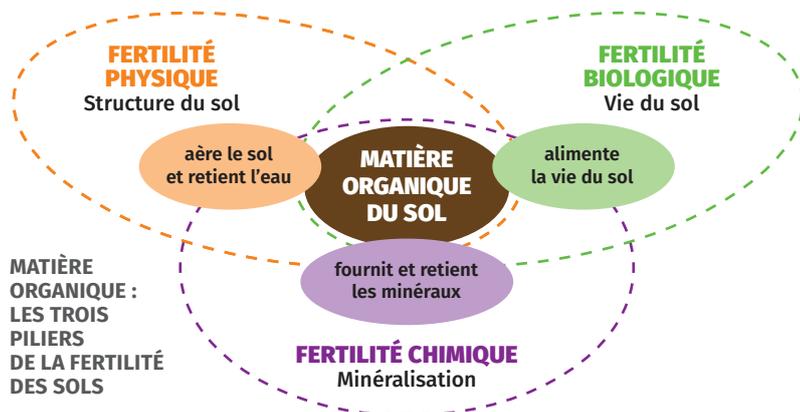
Sachant que les plantes se nourrissent de minéraux, on pourrait se demander à quoi bon apporter de la matière organique dans les sols et en quoi c'est nécessaire. Ce serait occulter son rôle central dans la fertilité globale du sol. En effet, la matière organique assure des fonctions multiples dans le sol :

→ **L'humus**, qu'on peut considérer comme une forme élaborée de dégradation de la matière organique, entre dans la composition du complexe argilo-humique et influence la taille de la CEC (capacité d'échange cationique). Elle améliore par là même la rétention des minéraux dans le sol.

→ **La matière organique**, qu'elle soit brute (feuilles, paille, copeaux...) ou transitoire - c'est-à-dire en cours de décomposition (composts, fumiers...), sert de nourriture aux divers organismes qui constituent la vie du sol et qui vont, par leur présence et leur activité, permettre de :

- > Produire de l'humus ;
- > Libérer des minéraux ;
- > Améliorer la structure du sol.

En résumé, la matière organique améliore à elle seule les trois piliers de la fertilité des sols que sont la fertilité physique, la fertilité biologique et la fertilité chimique.



LES BIENFAITS DE LA MATIÈRE ORGANIQUE POUR LES SOLS

Les sols sont des milieux vivants et complexes : la matière organique, dans toutes ses interactions, contribue à améliorer leurs propriétés physiques, biologiques et chimiques pour les rendre plus fertiles. Elle contribue à leur porosité en permettant une bonne pénétration de l'eau et de l'air, renforce leur résistance au compactage (ou tassement) et limite les phénomènes d'érosion. Apporter de la matière organique permet d'augmenter la capacité de stockage de l'eau et des éléments minéraux nécessaires aux cultures et concourt aussi à la nutrition et au développement d'une grande diversité d'organismes (vers de terre, biomasse microbienne).

➔ VOUS ACCOMPAGNER POUR RÉALISER VOTRE BILAN HUMIQUE

- A.** 1 hectare de terre représente 2 300 tonnes de terre sur les 20 premiers centimètres de votre parcelle.
- B.** Dans un sol à 3 % de matière organique, le stock d'humus est égal à 2 300 x 3/100, soit 69 tonnes.
- C.** Le coefficient de minéralisation est souvent compris entre 0,7 et 1,3, soit en moyenne une perte annuelle de 1 % du stock. Ainsi pour 69 tonnes d'humus, 690 kilos d'humus sont consommés sur une année : $69 \text{ t} \times 1/100 = 690 \text{ kilos}$.
- D.** Le bilan humique est neutre si le produit organique apporté multiplié par l'ISMO est égal à l'humus consommé.
- E.** La matière organique correspondante à apporter représente l'équivalent de 4 tonnes de paille ou 3 tonnes de compost.

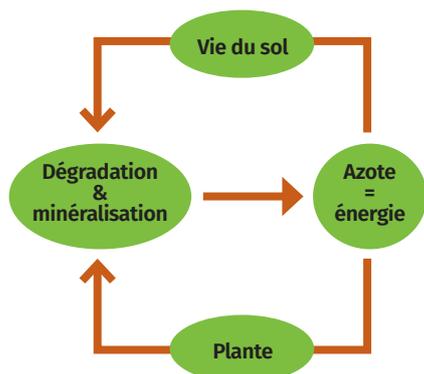
2 - COMMENT APPORTER DE LA MATIÈRE ORGANIQUE SUR VOTRE PARCELLE ?

L'enrichissement du sol en matière organique peut se faire par l'apport de produits bruts.

Ces produits peuvent être :

- > **Achetés** : balles de paille, boues séchées, compost, fientes, déchets de poisson, déchets de scierie...
- > **Produits sur place** : résidus de culture, engrais verts, couverture végétale gyrobroyée...

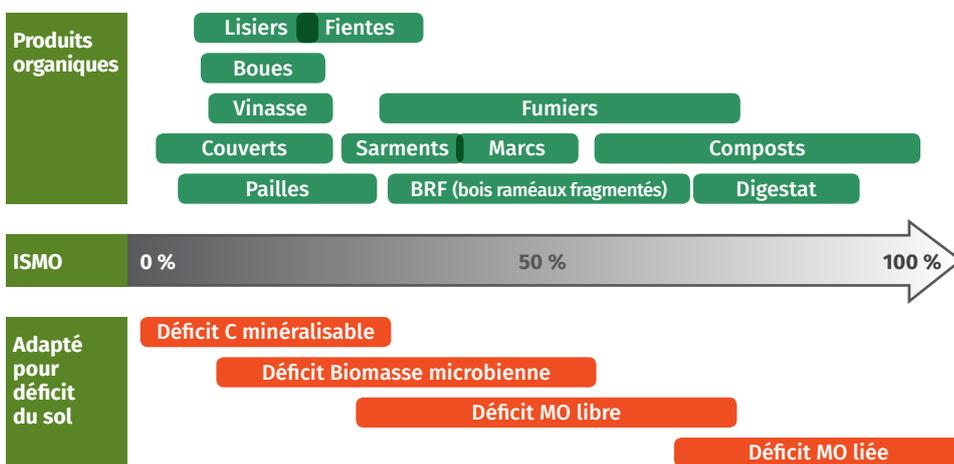
Un gain en matière organique permet aussi d'être moins dépendant des intrants et, si elle est issue d'une filière de production locale, elle favorise les circuits courts et valorise les déchets locaux.



INFOS EN PLUS

- ➔ Les produits à tendance ligneuse, tels que les bois raméaux fragmentés (BRF) ou les déchets de scierie, enrichissent le sol en humus stable, mais apportent peu d'énergie à la vie du sol. Il est conseillé d'être vigilant sur les risques de fin d'azote.
- ➔ Les produits verts et tendres, comme les fientes, les lisiers ou le gyrobroyage en vert, apportent rapidement de l'énergie à la vie du sol, mais peu d'humus stable. Le taux de matière organique global du sol évoluera peu, mais la vie du sol sera stimulée.
- ➔ Le temps d'évolution des taux de matière organique dans les sols est lent, à moins d'apports massifs.

QUELLES MATIÈRES ORGANIQUES POUR QUEL DÉFICIT DU SOL ?



Selon leur ISMO (indice de stabilité de la matière organique), les matières organiques vont jouer un rôle différent dans le sol et donc répondre à différentes problématiques. (Source : Celesta Lab)

3 - QUANTIFIER LES APPORTS DE MATIÈRE ORGANIQUE : LE BILAN HUMIQUE

Puisque la matière organique se dégrade, s'humifie, puis se minéralise, il y a une consommation naturelle des stocks d'humus dans le sol.

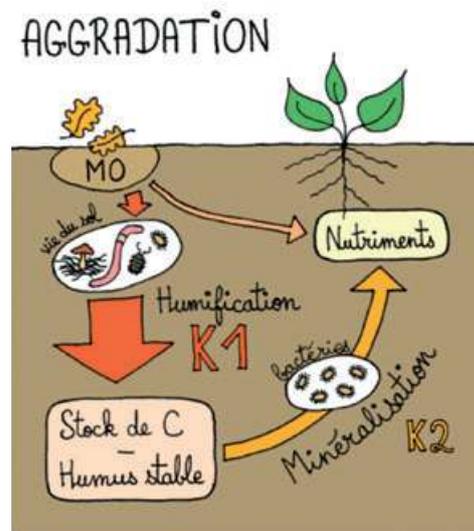
La phase d'humification est caractérisée par un coefficient d'humification (K1 ou ISMO) qui est très variable selon la nature des produits organiques. Il correspond à un pourcentage de production potentielle d'humus stable à partir d'un produit organique.

Le niveau de consommation en humus d'un sol est défini par son taux de minéralisation, ou K2, et varie selon :

- > La qualité de l'activité biologique ;
- > Les conditions climatiques ;
- > La texture, le niveau de tassement et le taux de calcium du sol.

Dans un environnement naturel, cette diminution de stock d'humus est compensée par la production de biomasse sans cesse renouvelée de la végétation en place, ce qui alimente le mécanisme.

Dans un sol cultivé, si l'on ne porte pas une attention particulière à la gestion de la matière organique, les stocks vont se dégrader dans le temps. Dans une gestion durable de la fertilité de votre parcelle, vous chercherez plutôt à être dans une situation d'aggradation (ou de régénération) en alimentant et en reconstituant les stocks d'humus régulièrement. Ce qui aura un effet bénéfique sur le moyen terme, aussi bien sur un sol lourd que sur un sol sableux.



EN
BREF

Rendez-vous le 23 novembre à CAP sur la pêche !



La CAP-NC organise samedi 23 novembre, quai des pêcheries à Nouville (Nouméa), la deuxième édition de l'événement CAP sur la pêche. Comme en 2023, les pêcheurs, les organisations professionnelles et les institutions seront au rendez-vous pour accueillir le grand public autour du secteur de la pêche.

Au programme :

- Marché de la mer avec des stands de pêcheurs pour la vente de poissons, crabes, langoustes ou achards ;
- Visite guidée des palangriers pour permettre aux visiteurs de mieux connaître la vie à bord des navires et leur fonctionnement, les techniques de pêche pratiquées en Calédonie...
- Échanges avec les organisations professionnelles de la pêche et les institutions ;
- Diverses animations autour des produits de la mer et pour découvrir quelques recettes à base de poissons ou de fruits de mer.

Un bel événement qui met en lumière la pêche locale ! Venez nombreux.

**Pour tout renseignement,
contactez le Pôle Pêche de la CAP-NC
Tél. 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc**



➤ Sécurité des navires : le permis de navigation, un outil indispensable

Véritable enjeu de sécurité pour les professionnels, le permis de navigation n'en est pas moins également un outil de professionnalisation. Il permet aux pêcheurs d'obtenir l'exonération de la TGC sur leurs achats et un accès au statut de patron pêcheur à même de représenter la profession au sein de la CAP-NC.

Le permis de navigation constitue le titre de sécurité réglementaire et obligatoire pour l'usage professionnel d'un navire. Pour rappel, ce titre est délivré par la Direction des affaires maritimes (DAM) après que ses services aient vérifié la conformité de la conception et de la capacité d'un navire à usage professionnel (NUP) à prendre la mer sans risque pour son équipage et l'environnement marin.

La législation en matière de sécurité s'appliquant sur l'ensemble du territoire, l'absence de vérification sur le permis lors de la délivrance d'une autorisation de pêche en provinces Nord et Îles ne saurait justifier une défaillance de conformité pour la sécurité de ces pêcheurs sur cette composante vitale de leur activité. C'est pourquoi les efforts d'accompagnement se feront prioritairement dans ces deux territoires. Pour engager un accompagnement ciblé et priorisé, les navires utilisés pour un usage professionnel, avec identification de chaque pêcheur constituant la flotte professionnelle, ont été recensés. Un classement des bateaux par typologie, permettant de caractériser de manière explicite la possibilité ou non

pour lesdits navires d'obtenir le permis de navigation, sera établi prochainement, comme défini par le groupe de travail sur la sécurité des navires lors de la réunion du 27 août. La probabilité d'une mise en conformité à court et moyen terme sur la base de critères techniques, financiers et sociaux devra également être caractérisée. Ainsi, l'accompagnement des pêcheurs pourra s'appuyer sur une base de données territoriale partagée, établie par province et par commune, et précisant le nombre de navires titulaires d'un permis, le nombre de procédures de mise en conformité engagées, le nombre de navires éligibles et de navires non éligibles, la disponibilité des fonds, ainsi que l'avancement de la mise en conformité de leur bateau.



Les produits de la mer à l'honneur

Mardi 10 septembre, le pôle Pêche de la Chambre d'agriculture et de la pêche a organisé un atelier intitulé Mieux valoriser les produits de la mer, au marché municipal de La Foa. 28 professionnels de la pêche et de l'ensemble des fédérations de pêcheurs professionnels côtiers (FPPN, FPPCPS, CPPNC*) y ont participé.

Pêcheurs et transformateurs venus des communes de la Grande Terre et des îles, de Kaala-Gomen à Lifou en passant par Belep et Thio, se sont rendus nombreux à La Foa pour échanger ensemble et aux côtés des équipes de la CAP-NC - pôle Pêche, pôle Alimentation & Développement durable, réseau Bienvenue à la ferme et la cellule Marchés de proximité, sur la valorisation des produits de la mer. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans l'approche de la CAP-NC qui œuvre à développer les circuits courts et à valoriser la production locale.

La représentation des professionnels de la pêche lors de l'atelier par rapport à leur lieu d'exploitation a couvert l'ensemble du territoire.

LIEU D'EXPLOITATION	NOMBRE DE PROFESSIONNELS
Lifou	1
Mont-Dore	1
Nouméa	5
Boulouparis	6
Thio	1
La Foa	4
Bourail	4
Koné	1
Touho	3
Kaala-Gomen	1
Belep	1

Les représentants de l'Agence rurale, la province Sud et l'Adecal-Technopole étaient également présents en appui de l'atelier, animé par le cabinet de conseil KaOra.

Répondant à une attente commune des professionnels du secteur de la pêche, cet atelier est issu des plans stratégiques des filières hauturière et côtière, comme énoncé ci-dessous.

PÊCHE HAUTURIÈRE	PÊCHE CÔTIÈRE
Enjeu économique	Enjeu : un revenu suffisant pour les pêcheurs
Objectif stratégique : organiser les circuits de commercialisation	Objectif stratégique : assurer la rentabilité économique de la filière
Objectif opérationnel : assurer la rentabilité économique de la filière	Objectif opérationnel : optimiser la commercialisation des produits de la mer
PROJET : identifier, dynamiser et créer des points de vente sur le territoire	PROJET : privilégier et organiser les circuits courts



VALORISER LES PRODUITS DE LA MER ENSEMBLE

Les pêcheurs ont travaillé sur quatre thématiques liées aux circuits courts, comme les marchés municipaux et de proximité, le bord de route, la restauration, le Click & Collect avec, comme objectifs :

- Améliorer la communication générique ;
- Communiquer auprès des consommateurs sur la valeur ajoutée des pêcheurs professionnels ;
- Améliorer la signalétique sur les lieux de vente ;
- Limiter l'impact de la pêche de plaisance.

Au cours de l'atelier, les participants ont identifié plusieurs actions à mettre en place. Voici quelques exemples non exhaustifs parmi les propositions retenues :

- La formation aux modes de paiement en ligne adaptés aux marchés pour faciliter les ventes ;
- La formation à la gestion des réseaux sociaux et vidéos de promotion du métier de pêcheur et de la qualité des produits de la mer, et en particulier la traçabilité et la sécurité alimentaire ;
- La mise en place d'une grille tarifaire et affichage des produits ;
- La création d'une plateforme de Click & Collect réservée aux pêcheurs professionnels ;
- La mise en place d'un kit pêcheur professionnel pour les marchés et bord de route : identification, carte professionnelle, marque commune « pêcheurs calédoniens », bâches, oriflammes, flyer de recettes...
- La réduction des quotas de pêche de plaisance en province Sud et l'harmonisation des codes provinciaux ;
- Le contrôle aux débarcadères des bateaux de retour de pêche et la traçabilité auprès des colporteurs.

Prochaine étape, en octobre. Les professionnels de la pêche ont prévu de se retrouver pour un second atelier, cette fois dédié à la transformation. Afin de répondre au mieux à leurs attentes, les premières actions d'amélioration identifiées lors de l'atelier de septembre seront mises en œuvre avec les pêcheurs très prochainement.

* FPPN : Fédération des pêcheurs professionnels du Nord ; FPPCPS : Fédération des pêcheurs professionnels côtiers de la province Sud ; CPPNC : Confédération des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie - Pôle Pêche
Tél. : 24 31 60 - polepeche@cap-nc.nc
www.cap-nc.nc/pole-peche/

EN
BREF

Valorisation des matières organiques

Dans le cadre de l'appel à projets AgriQAIR de l'Ademe, la CAP-NC et Valorga ont déposé le projet **PRomotion et Innovation pour les Matières Organiques et la qualité de l'AIR - PRIM'AIR**, qui a été sélectionné et qui sera mis en œuvre sur la période 2025-2027. Ce projet multipartenarial consiste à mettre en place des essais de démonstration et de transfert sur cinq sites pour une transition vers la fertilisation organique pour la production de maïs et de fourrage, et à coconstruire des solutions sur la gestion des effluents d'élevage hors sol.

Recyf NC, nouvelle ressource locale pour élevages et cultures



Fin août, le cluster Valorga a organisé une visite de l'usine Recyf à Nouville, ouverte à ses adhérents ainsi qu'aux membres des associations de producteurs REPAIR et Bio Calédonia. Cette visite a permis de combiner moments d'échange et découverte du processus de transformation des déchets de la pêche hauturière en farine et huile de poisson. Aujourd'hui, Recyf produit 300 tonnes de farine par an, qui alimente localement les provenderies pour l'aquaculture et l'élevage. Cette farine peut également être utilisée comme engrais pour fertiliser les cultures. Pour plus d'informations, voir la fiche technique en page 37.



Pour en savoir +

Valorga NC - Tél. : 97 18 30
valorga@valorga.nc - www.valorga.nc

Le guide des produits organiques locaux S'ÉTOFFE



Le guide des produits organiques locaux, destiné aux agriculteurs et techniciens agricoles, se développe et se renforce après sa première édition en 2023. En collaboration avec ses partenaires, la CAP-NC et REPAIR, Valorga propose une version améliorée avec des fiches d'information générale sur les sols agricoles calédoniens, les fonctions des matières organiques, etc. De nouveaux produits disponibles localement viendront s'ajouter aux dix fiches déjà présentes. Chacune d'entre elles sera enrichie d'exemples concrets d'apports en nutriment, de taux de couverture des besoins des cultures, ainsi que d'informations complémentaires sur les conditions et modalités de stockage. Cette mise à jour bénéficie d'un soutien financier dans le cadre du projet PROTEGE.

Renseignements

Valorga NC - Tél. : 97 18 30
valorga@valorga.nc - www.valorga.nc



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique

Un nouveau service de collecte sur l'exploitation agricole



coléo
Collecte, valorisation et traitement
des déchets agricoles

Le bureau de Coléo a entériné un nouveau service de collecte des emballages vides de fertilisants (EVPF) directement sur les exploitations agricoles, après une première expérimentation réussie

en juillet sur l'exploitation Galliot à Boulouparis. Cette offre gratuite est disponible pour tout détenteur de la carte agricole à partir de trois big-bags pleins. Les seuls déchets acceptés sont les sacs, bidons et big-bags ayant contenu des fertilisants commercialisés par le dock des engrais de la CAP-NC. Ce service s'inscrit dans une démarche de recyclage. Attention : les sacs vides doivent être secoués et stockés à l'abri de la pluie et de la poussière, et ne doivent pas être mélangés avec d'autres types de déchet. Pour le stockage, Coléo met d'ailleurs à disposition des big-bags consignés. Pour rappel, il est toujours possible de déposer les déchets dans les points de collecte Coléo à Nouméa (dock des engrais), Tomo, Bourail (Agridis), La Foa (TIP Services), Houailou (lycée Do Neva), Koumac (antenne DDEE de la province Nord).

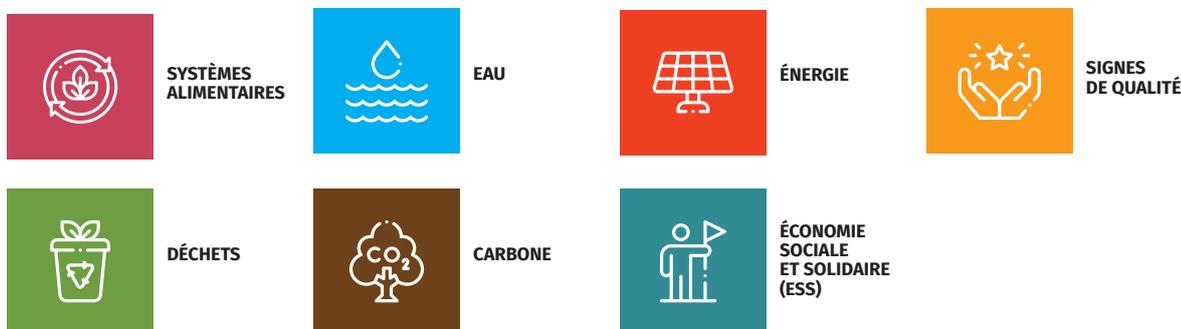


Si vous êtes intéressé, prenez contact
avec l'association Coléo : Tél. : 78 29 83
association.coleo@gmail.com -  Coléo NC



Alimentation et développement durable **avancent ensemble !**

Service transverse par excellence au sein de la CAP-NC, le pôle Alimentation et Développement durable est notamment chargé d'optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des exploitations agricoles et de la filière pêche, en faveur d'un système alimentaire durable. Il s'inscrit pleinement dans la démarche « *Mangeons local !* » initiée par la CAP-NC, tout en œuvrant pour une agriculture respectueuse de l'environnement.



Lors de la commission du développement durable du 4 avril dont la présidence a été confiée à Myriam Gallois, avicultrice à la Tamoa, quatre objectifs stratégiques majeurs ont été définis : structurer le pôle, rendre les systèmes d'exploitation agricoles plus durables, créer plus de valeur dans les territoires et favoriser la résilience face au changement climatique. Ces objectifs se déclinent en actions concrètes renforçant deux enjeux essentiels de la mandature 2023-2027 : « *Mangeons local !* » et la gestion de l'eau.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR « MANGEONS LOCAL ! » ET L'EAU...

L'ambition « *Mangeons local !* » vise notamment à accompagner les agriculteurs et les pêcheurs afin de mieux répondre aux besoins des acheteurs professionnels et des consommateurs. Le pôle est par exemple chargé de coordonner et soutenir les dynamiques déjà en place, s'agissant notamment de la transformation. Un projet est d'ailleurs en cours avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie pour développer et mutualiser les ateliers de transformation des produits locaux. Le pôle poursuit également sa mission d'animation, de développement et de valorisation des signes de qualité (SIQO), confiée par l'Agence rurale, en particulier en termes de

commercialisation et de mise en marché. Autre sujet crucial, l'eau, dans le cadre de la politique de l'eau partagée (PEP) et du projet de loi encore à l'étude au Congrès pour lequel le pôle est missionné pour défendre les intérêts des agriculteurs. Il s'agit aussi de les accompagner pour mieux répondre aux demandes d'autorisation administrative de la Davar ou de dossiers d'aide du fonds PEP. Le projet PERENNE qui a vu le jour en 2023 (voir article page 10) promeut des solutions fondées sur la nature pour protéger la ressource et l'environnement.

... ET SUR D'AUTRES THÉMATIQUES

Parmi les autres actions du pôle Alimentation et Développement durable cette année, on peut noter :

- Les énergies renouvelables en informant les agriculteurs sur les solutions qui combinent production agricole et production d'énergie, comme l'agriénergie (voir article page 35).
- La gestion des déchets en prolongeant l'accompagnement de l'association Coléo qui gère la collecte et le traitement des déchets agricoles et du cluster Valorga pour la valorisation des déchets organiques.
- La transition agroécologique avec, en particulier, la poursuite de projets en lien avec la marque Tech&Bio.

- L'adaptation au changement climatique en soutenant les agriculteurs dans la mise en place d'outils adaptés.
- L'économie sociale et solidaire avec, par exemple, la promotion de circuitpro.nc, plateforme gratuite qui encourage les échanges de tout type de ressources entre professionnels.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche - Pôle Alimentation et Développement durable
Tél. : 24 31 60 - cap-nc.nc
devdurable@cap-nc.nc

DANS LE CONTEXTE DE SÉCHERESSE ACTUEL, LE PÔLE VA APPORTER SON APPUI DANS LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES.

Les agriculteurs jouent un rôle important lorsqu'un feu se déclare, notamment en Brousse. Il s'agira :

- de diffuser les bonnes pratiques de prévention des incendies ;
- de mettre en relation les bons interlocuteurs ;
- de s'assurer des bons réflexes en cas de départ de feu.

MACHINISME AGRICOLE

Les outils de coupe pour la débroussailleuse

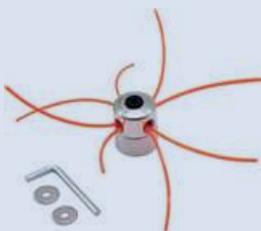
La débroussailleuse est un outil très utilisé en Nouvelle-Calédonie. Elle est employée pour entretenir les espaces verts ainsi que les cultures. Choisir la bonne tête de débroussailleuse permet de réaliser un travail de qualité et de prolonger la durée de vie de la machine.

Retrouvez les conseils des techniciens de la plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche, Lorenzo Zinni et Léon Wauté.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTES TÊTES DE DÉBROUSSAILLEUSE, SELON LE TYPE DE VÉGÉTATION

1 - LA TÊTE DE COUPE À FIL NYLON

- > C'est le type de tête le plus utilisé, car elle est légère, peu coûteuse, n'abîme pas les murs, polyvalente, ne provoque pas d'étincelle (diminution du risque d'incendie).
- > Il existe plusieurs modèles avec un, deux ou plusieurs fils de coupe pour des travaux de fauchage et nettoyage. Le diamètre et la forme du fil doivent être adaptés à la puissance de la débroussailleuse pour préserver la machine et au type de végétation.



Tête à brins coupés

Le fil est coupé à la longueur souhaitée. La tête à brins coupés permet d'utiliser du fil de gros diamètre et de placer plusieurs brins.



Tête semi-automatique

Le synthème libère du fil lorsque l'utilisateur heurte le sol. Une lame est présente sur le déflecteur pour que le fil reste à la bonne taille.



Tête automatique

La longueur de fils se règle automatiquement.

2 - LES TÊTES À LAMES DE COUPE

- > Ce système de coupe doit être utilisé avec le matériel adapté pour ne pas abîmer l'embrayage, ni le moteur de la débroussailleuse. Les têtes à lames de coupe permettent de couper une végétation plus ligneuse et les lames doivent être affûtées régulièrement.
- > **Attention** : il ne faut pas confondre débroussailleuse et tronçonneuse.



Tête à deux couteaux en plastique

Utilisée sur du matériel électrique pour faucher l'herbe dense.



Lame à buissons

Pour couper la broussaille tenace et touffue. Attention aux projections !



Lame scie circulaire

Utilisée pour les buissons et les arbustes, lors de défrichage.



Lame 4 dents

Utilisée pour l'herbe coriace, difficile à couper avec une tête nylon.

TYPE DE VÉGÉTATION À COUPER	SYSTÈME DE COUPE ADAPTÉ
Herbe sans obstacle	Tête à 2 ou 4 fils, couteau plastique
Herbe avec obstacle	Tête à 2 fils
Herbe de bordure, le long d'un mur ou autour des arbres	Tête à 2 fils
Herbes épaisses, ligneuses, sèches, orties	Couteau plastique, couteau métal à herbe / Tête à gros fil carré ou cranté, si moteur puissant
Roseaux et buissons à tronc, jusqu'à 2 cm de diamètre	Couteau métal à herbe en acier à 8 dents, couteau à taillis, couteau de broyage à 2 ou 3 dents, scie circulaire à dents pointues
Broussailles, épineux, branches de plus de 4 cm	Scie circulaire à dents douces ou dents pointues, scie circulaire au carbure pour la coupe à ras du sol
Buissons enchevêtrés, haies épineuses	Couteau à taillis, couteau broyeur

Renseignements

Plateforme de machinisme agricole de la Chambre d'agriculture et de la pêche
 Antenne à Pouembout - Tél. : 47 30 46 / 75 72 52 - lzinni@cap-nc.nc
 Antenne à Maré - Tél. : 45 13 12 / 94 61 32 - lwaute@cap-nc.nc

L'agriénergie, une piste vers l'autonomie énergétique

Lors des événements de mai 2024, les agriculteurs ont subi de plein fouet les conséquences de la pénurie de carburant. Ce manque a considérablement paralysé leurs activités, perturbant les opérations quotidiennes et entraînant des retards importants. Dans ce contexte, la CAP-NC poursuit ses actions pour accroître la résilience des exploitations agricoles.

Coupler la production agricole à une production en énergie sur le même foncier issue d'une ressource naturelle - soleil, résidus agricoles ou matières organiques animales et végétales, biocarburant - est une pratique appelée agriénergie. « Cela pourrait offrir des solutions techniques précieuses. En produisant leur propre énergie, les exploitations agricoles pourraient non seulement améliorer leur résilience, en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles, tout en maintenant, voire en développant, leur activité agri-

cole », indique Sriani Sadimoen, chargée de mission Développement durable à la CAP-NC.

CONSULTER LA PROFESSION

« Pour l'instant, les projets agriénergétiques ne sont pas très nombreux. Cependant, des initiatives ont déjà été étudiées et testées, notamment autour de la méthanisation, de la fabrication de biocarburant et de la production d'énergie solaire sur les terres agricoles. » Aller plus loin est l'objectif de l'étude copportée, d'avril à



La microméthanisation permet de valoriser les résidus de culture, de cuisine, etc. en gaz directement utilisable pour cuisiner et en engrais.

novembre 2024 par le pôle Alimentation et Développement durable de la CAP-NC, l'ACE (Agence calédonienne de l'énergie) et l'Ademe. Avec les experts Albedo et Ethique management, ces travaux détermineront le besoin énergétique des fermes et étudieront la faisabilité de déployer des solutions techniques adaptées au territoire par filière. « Nous avons déployé une enquête auprès d'un panel ciblé depuis septembre. Ensuite, nous organiserons un atelier participatif pour partager les résultats et recueillir directement les avis des agriculteurs sur le terrain. »

Kubota

Pelles hydrauliques de 1 à 50 tonnes

KOBELCO



DEFISCALISATION JUSQU'À 34.45%

SOUS RÉSERVE D'ACCEPTATION DU DOSSIER PAR LE CABINET PARTENAIRE



MARCONNET

Contact : JC au 73.04.05 | jc.soyer@marconnet.nc

www.marconnet.nc

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE DE NOUVELLE CALÉDONIE



Les SIQO reprennent des couleurs



Le service des Signes de qualité de la Chambre d'agriculture et de la pêche se mobilise pour renforcer la commercialisation des produits labellisés et améliorer leur visibilité auprès des consommateurs. Plusieurs actions concrètes redonnent un nouvel élan.



Plus de 200 professionnels locaux détiennent un des quatre labels en vigueur sur le territoire : Bio Pasifika, Agriculture responsable, Certifié authentique et Pêche responsable côtière et hauturière. Ils sont agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et prennent en compte la protection de l'environnement et le bien-être animal pour produire, entre autres, des fruits, des légumes, de la viande, du miel, élever des poulets, pêcher des poissons... « Les producteurs, éleveurs et pêcheurs respectent un cahier des charges précis qui va au-delà de la réglementation. Les pratiques sont vérifiées via des contrôles réguliers », assure François Haas, le nouvel animateur mise en marché et valorisation de la CAP-NC.

Garantie officielle du professionnel vis-à-vis du consommateur, les labels sont soit apposés sur l'emballage, soit indiqués sur les lieux de vente par une signalétique. Une couleur et un logo spécifique à chaque label facilitent l'identification du produit.

UNE VOLONTÉ DE DYNAMISER LE RÉSEAU

Plusieurs années après le lancement des signes de qualité, la CAP-NC souhaite dynamiser et redévelopper les liens entre filières d'approvisionnement et de distribution. « Depuis deux ans, on a constaté une légère baisse de la présence des produits labellisés dans les points de vente, qui s'est accentuée suite aux événements de mai 2024. On avait 70 points de distribution, il en reste 45 aujourd'hui », constate François Haas. Trouver des solutions pour continuer à valoriser l'engagement des producteurs s'avère indispensable. Une enquête réalisée en 2024 auprès des distributeurs du territoire a révélé deux choses : la nécessité de valoriser les produits - 50 % des points de vente distribuent des produits labellisés sans en informer le client -, et la volonté d'être mis en relation avec des producteurs. « 70 % des points de vente contactés sont ouverts à être mis en contact avec des producteurs pour référencer des produits labellisés ! »

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PROMOUVOIR LES LABELS

Des démarches ont déjà été engagées pour répondre aux objectifs de commercialisation et de mise en avant des signes de qualité : nouveaux conditionnements arborant le label, création d'outils de valorisation (affiches, stickers, chevalets, oriflammes...), référencement de producteurs certifiés dans des nouveaux commerces. « 80 % des points de vente, ne mettant aujourd'hui pas en valeur leurs produits labellisés, souhaitent être accompagnés dans le développement d'outils de PLV [publicité sur lieu de vente] adaptés aux rayons ou à leurs étals. » De nouveaux moyens de valorisation sont en cours de création pour répondre à cette demande. La sensibilisation du consommateur calédonien sera également soutenue par une campagne de communication et une présence accrue lors d'événements locaux en mettant l'accent sur les pratiques des producteurs.

+ d'infos

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie - Pôle Alimentation et Développement durable
Service des Signes de qualité - Tél. : 97 87 88 - siqo@cap-nc.nc - signesdequalite.nc

➤ GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

La farine de poisson : un potentiel de valorisation comme engrais azoté ?

Aujourd'hui, la totalité des déchets de la pêche hauturière (environ 1000 tonnes par an) peuvent être valorisés au travers de l'entreprise Recyf NC et fournir ainsi 300 tonnes de farine par an. Avec une capacité de traitement maximale de 2 500 tonnes de déchets par an, Recyf NC offre une alternative durable et économique aux intrants importés. Cette initiative renforce l'économie circulaire en Nouvelle-Calédonie, tout en répondant aux besoins spécifiques des professionnels du secteur agricole.

La farine de poisson est fabriquée par Recyf NC, entreprise localisée à Nouville à Nouméa, au plus près des gisements de poisson issus de la pêche hauturière. Les déchets sont récupérés tous les jours et conservés en chambre froide avant transformation pour garantir la qualité du produit final. Le processus débute par un broyage, puis une cuisson - presse - séchage, et un dernier broyage pour obtenir une farine fine et homogène. Elle est conditionnée en big-bag de 500 kg et disponible directement chez Recyf NC.

Si sa destination principale est l'alimentation aquacole et animale via les provenderies, cette farine peut également être utilisée comme engrais organique pour fertiliser les cultures.

Des analyses ont été réalisées en ce sens permettant de caractériser le produit, comme le montre le tableau ci-dessous.



➤ Composition en éléments fertilisants de la farine de poisson (kg/tonne de produit brut)

Azote total (N)	Phosphore total (P2O5)	Potassium total (K2O)	Calcium total (CaO)	Magnésium total (MgO)	Matière sèche	Matière organique	C/N
101	79,7	7,9	76,9	3,6	947,5	759,4	3,7

La farine constitue un engrais riche en azote et en phosphore et apporte également du calcium et de la matière organique, tous deux bénéfiques aux sols agricoles.

➤ Un produit compatible avec l'agriculture biologique

La farine de poisson est un intrant compatible avec l'agriculture biologique. Elle bénéficie également des aides de l'Agence rurale en faveur de la transition agroécologique à hauteur de 50 % du coût d'achat, dans la limite de 500 000 F par bénéficiaire et par an.

➤ Quel matériel pour l'épandre ?

La farine de poisson se caractérise par une poudre brune à granulométrie fine (95 % inférieur à 1 mm). Son application devrait pouvoir se faire via un épandeur à nappe ou un épandeur pendulaire qui permettent tous deux de limiter la projection dans l'air (risque de poussière). Une application par un distributeur localisé ou par une pulvérisation liquide est également à étudier. Des tests de matériel devraient être programmés prochainement avec les partenaires pour valider le matériel compatible.



Pour en savoir +

Valorga : Tél. : 97 18 30 - valorga@valorga.nc
www.valorga.nc - [f](#) Valorga NC - [in](#) VALORGA NC

Vos prochaines formations - octobre à décembre 2024

THÈME	DATE	LIEU	DURÉE	PUBLIC	PAYANTE	ORGANISME DE FORMATION
THÉMATIQUES AGRICOLES*						
Formation thématique : transformation animale	8, 9 et 10 octobre	à définir	3 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud ²
Formation thématique : piloter son exploitation agricole	2 sessions : du 23 au 31 oct - du 14 au 22 novembre	à définir	2 x 4 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud ²
Parcours de formation : arboriculture fruitière	du 23 octobre au 19 novembre	La Foa / Boulouparis	8 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud ²
Formation thématique : base de l'agronomie	12 et 13 novembre	CPS	2 jours	province Sud	Non	CFPPA Sud ²
Agriculture professionnalisante ¹	du 21 au 25 octobre	Bourail	5 jours	Tout public, professionnels	Non	CFPPA Nord ³
Production hors sol : implanter et gérer ses cultures et optimiser leur gestion ¹	22 et 29 octobre	Pouembout	2 x 1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Base de la production végétale ¹	29 octobre	Pouembout	1 jour	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Traitement et conditionnement de poissons ¹	2 sessions : du 29 au 31 oct - du 26 au 28 novembre	Belep	3 jours	Tout public, professionnels	Non	CFPPA Nord ³
Découverte de l'élevage d'un plant forestier ¹	du 4 au 7 novembre	Koumac	4 jours	Tout public, professionnels	Non	CFPPA Nord ³
Entretien petit matériel agricole motorisé ¹	9 sessions du 4 nov au 12 déc	Pouébo	3 jours	Tout public, professionnels	Non	CFPPA Nord ³
Initiation à l'apiculture ¹	5, 6, 12 et 13 novembre	Pouembout	2 x 2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
Découverte de la culture du café ¹	du 18 au 22 novembre	Kaala-Gomen	5 jours	Tout public, professionnels	Non	CFPPA Nord ³
Horticulture : composition florale et bouquet ¹	19 et 20 novembre	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord
La fertilité des sols sans engrais de synthèse ¹	21 et 28 novembre	Pouembout	2 jours	Tout public	Oui	CFPPA Nord

CERTIPHYTO-NC (obligation réglementaire)

CERTIPHYTO-NC 1	12 novembre	Nouméa	1 jour	Acheteurs et utilisateurs de PPUA (produits phytosanitaires à usage agricole) classés non toxiques et non CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques)	Oui	CAP-NC
	20 novembre	Bourail				
CERTIPHYTO-NC 3	Renouvellement en candidat libre ou test de renouvellement - 3 sessions : 29 octobre à Voh - 12 novembre à Nouméa - 28 novembre à Bourail		2 heures	Acheteurs et utilisateurs de PPUA sans restriction et agriculteurs importateurs de PPUA pour leur activité, sans revente	Oui	CAP-NC
	Renouvellement formation + évaluation - 2 sessions : 26 novembre à Bourail - 18 décembre à Nouméa		1 jour			
	22, 24 et 29 octobre	Voh	3 jours			
	5, 8 et 12 novembre	Nouméa				
14, 21 et 28 novembre	Bourail					
CERTIPHYTO-NC 4	Renouvellement formation + évaluation - 1 session : 17 et 19 décembre à Nouméa		2 jours	Importateurs et distributeurs de PPUA, conseillers agricoles et prestataires de service	Oui	CAP-NC
	3, 4, 10 et 11 décembre	Nouméa				

➤ **Pour vous inscrire aux formations CERTIPHYTO-NC, contactez le service formation de la CAP-NC : tél. 24 63 74 - formation@cap-nc.nc**
La CAP-NC propose des formations Certiphyto-NC de recyclage.

Pour rappel, le délai admissible pour le renouvellement NC3 et NC4 est de 6 mois après la date de fin de validité. Au-delà, les participants devront suivre à nouveau une session initiale pour obtenir leur Certiphyto.

Sous réserve de modification des dates et lieux - octobre 2024

¹ Ces formations seront ouvertes sous réserve d'un nombre minimum d'inscriptions

² Formations financées par la province Sud

³ Formations financées par la province Nord

■ **Pour les formations Certiphyto-NC, d'autres dates peuvent être proposées : appelez l'organisme de formation et faites remonter votre besoin !**

Vos contacts Et rendez-vous sur : @formationagricolenc 

Chambre d'agriculture et de la pêche de Nouvelle-Calédonie :
tél. : 24 63 74 - formation@cap-nc.nc

CFPPA Nord :
tél. : 47 70 50
cfppa.caledonie.nord@educagri.fr

CFPPA Sud :
cfppasud@canl.nc

Fiaf

Pour les formations payantes de vos salariés, contactez le Fiaf, Fonds interprofessionnel d'assurance formation. Tél. : 47 68 88 • contact@fiaf.nc • www.fiaf.nc



EN
BREF

De nouveaux outils d'aide à la décision pour les producteurs



Le réseau REPAIR vient de créer deux outils d'aide à la décision simples et pratiques pour les agriculteurs : ZOE A Phyto et ZOE A Ferti. L'utilisateur notera ses interventions dans un tableau Excel, comme sur un simple cahier de culture, et l'outil effectuera automatiquement plusieurs types de calcul. ZOE A lui permettra ainsi de mesurer

les apports réalisés sur une période par culture ou sur une parcelle donnée, d'en mesurer les coûts et d'améliorer ainsi le pilotage de l'exploitation au fil du temps. En phase de test auprès de six agriculteurs de REPAIR, les outils ZOE A seront améliorés et diffusés plus largement au sein du réseau. Il est à noter que ces outils ont été créés dans le cadre du

stage de Zoé Behiels, avec le soutien de la province Sud et du gouvernement.



REPAIR
Tél. : 74 76 24
contact@repair.nc
repair.nc

Nouvelles mesures du FIAF : plafonnement des financements

Le Fonds interprofessionnel d'assurance formation (FIAF) informe les structures employeuses de nouvelles mesures visant à garantir la continuité de ses services face à une baisse des fonds collectés via le 0,2 %. Désormais, chaque demande de financement sera plafonnée à 140 000 francs afin de répondre au mieux aux besoins des adhérents. Ce plafonnement s'applique à toutes les nouvelles demandes n'ayant pas encore reçu un avis de financement. Les engagements validés avant le 6 septembre ne sont pas affectés. L'enveloppe maximale par structure reste inchangée à 400 000 francs. Pour info, ces ajustements temporaires visent à garantir la pérennité des financements en faveur de la formation.



Fonds interprofessionnel d'assurance formation
Tél. : 47 68 68 - contact@fiarf.nc - www.fiarf.nc

L'Agence rurale informe les bénéficiaires d'aides

Pour un règlement rapide des aides sur le budget 2024, l'Agence rurale conseille de ne pas attendre la fin de l'année pour envoyer les pièces justificatives qui peuvent être traitées dès à présent.

- Pour les justificatifs des mois d'octobre et novembre, la date limite d'envoi est vendredi 13 décembre 2024.
- Pour les justificatifs du mois de décembre, date limite d'envoi est vendredi 10 janvier 2025.

Pour tout renseignement, contactez l'Agence rurale
Tél. : 26 09 60
contact@agencerrurale.nc
agence-rurale.nc/catalogue-des-aides



Des essais de fertilisation organique prometteurs sur les fourrages

Dans le cadre du projet PROTEGE, des essais de fertilisation organique ont été réalisés depuis 2021 sur une parcelle de foin à la station d'élevage de Nessadiou. Trois ans plus tard, les équipes de la CAP-NC et Valorga ont observé les effets sur les sols. Les indicateurs montrent que les apports de cocompost et de boues séchées améliorent les rendements, la structure et le taux de matière organique dans le sol. Les boues séchées se révèlent particulièrement efficaces : faciles à épandre, elles remplacent avantageusement les engrais minéraux en offrant des éléments fertilisants et de la matière organique bénéfique pour le sol et la fertilité globale de la parcelle.



+ d'infos

Valorga : Tél. : 97 18 30
valorga@valorga.nc
www.valorga.nc

Valorga NC - VALORGA NC



Le site de l'Agence rurale évolue



Depuis 2023, l'Agence rurale travaille sur la refonte de son site internet afin d'offrir aux agriculteurs et aux pêcheurs une plateforme plus moderne, plus simple d'utilisation et plus pratique. Un catalogue numérique des aides est désormais disponible sous forme interactive :

- Sélectionnez votre filière ou votre mesure sur le moteur de recherche du catalogue ou les tags ;
- Accédez aux différentes aides disponibles. Certaines pièces justificatives (formulaires) sont accessibles directement sur la fiche d'aide ;
- Remplissez en ligne ou imprimez votre fiche d'aide en un clic !

Pour découvrir le nouveau site de l'Agence rurale, rendez-vous sur www.agence-rurale.nc

Valoriser les produits locaux et les circuits courts

La valorisation des produits locaux et des circuits courts devient d'une importance cruciale, particulièrement dans ce contexte de crise qui renforce la nécessité de soutenir l'économie locale. Les marchés de proximité ainsi que le réseau Bienvenue à la ferme contribuent activement à cette dynamique, en offrant aux Calédoniens un accès direct à des produits frais et de qualité.

Les marchés de proximité se sont multipliés ces derniers mois en Calédonie, répondant d'une part à un besoin d'écoulement de la production, et d'autre part à une demande croissante pour accéder aux produits locaux. Face aux difficultés économiques exacerbées par la crise, de nombreux consommateurs se tournent vers ces marchés pour soutenir la production et trouver facilement des produits locaux, renforçant ainsi les liens avec les producteurs.

Le réseau Bienvenue à la Ferme, bien implanté en Nouvelle-Calédonie, favorise et participe à cette tendance en permettant notamment aux Calédoniens d'acheter directement à la ferme. Composé d'agriculteurs engagés dans une démarche responsable et de proximité, le réseau garantit la qualité et la traçabilité des produits

et encourage une économie plus solidaire en favorisant une rémunération juste pour les producteurs.

Dans le contexte actuel, où la crise a mis en lumière les vulnérabilités de l'économie insulaire, les circuits courts apparaissent comme une réponse durable et résiliente. En réduisant le nombre d'intermédiaires, ils permettent de maintenir un lien direct entre producteurs et consommateurs, tout en limitant l'empreinte carbone liée au transport des marchandises. Cela prend tout son sens en Nouvelle-Calédonie, où les contraintes logistiques peuvent affecter la disponibilité des produits importés à plus ou moins long terme.

L'essor des marchés de proximité et des ventes directes à la ferme, soutenu par la Chambre d'agriculture et de la pêche, est donc une réponse particulièrement bien adaptée au contexte actuel.

Par ailleurs, des événements phare, comme le grand marché local et gourmand de Bourail du 7 septembre ou le grand marché broussard à Ducos le 14 septembre, jouent un rôle clé en mettant en avant la diversité et la qualité des produits locaux. Ces opérations, organisées ou coorganisées par la CAP-NC, permettent de sensibiliser les Calédoniens à l'importance de consommer local et de soutenir les circuits courts.

En somme, dans une situation de crise, les initiatives, permettant la valorisation des produits locaux et des circuits courts, s'affirment comme une stratégie essentielle pour la résilience économique et alimentaire du territoire. Les Calédoniens, en choisissant de consommer local, contribuent à un modèle économique plus solidaire, durable et respectueux de l'environnement.

« Les marchés de proximité lancés à Bourail me permettent d'écouler une partie de ma production, notamment les choux de Chine et la salade qui saturent actuellement sur la région. Avec mon laboratoire de transformation artisanal, je transforme aussi des produits que je propose au marché. Je ne pensais pas qu'ils auraient tant de succès. En plus, cela m'a permis de me créer un carnet de contacts que je n'avais pas avant, pour des commandes durant la semaine. Sur ces marchés, on trouve également un autre type de clientèle qui se fidélise chaque mardi en venant nous acheter nos radis, choux de Chine et salades... Auparavant, c'était plus simple pour moi de travailler avec un grossiste, mais j'ai pu créer du lien avec des particuliers qui me commandent en direct aussi bien des produits bruts que transformés. »

LAURE FOORD, agricultrice à Bourail



Pour en savoir + sur le réseau Bienvenue à la ferme

Chambre d'agriculture et de la pêche - Antenne de Bourail - **Sabrina Lucien, animatrice**

Tél. : 44 23 48 / 79 36 10 - bienvenuealaferme@cap-nc.nc - www.bienvenue-a-la-ferme.com/



MANGEZ VIVEZ fermier
VENTE DE PRODUITS FERMIS ET ACCUEIL À LA FERME

ANIMAUX À VENDRE

Poussins fermiers cou nu, à partir de 3 semaines et plus selon disponibilités, livraison gratuite sur Koné et Pouembout
Les poussins de Tamaon
Tél. : 77 15 95

Visibles à la ferme La butineuse au Mont-Dore, lapins races diverses, 2 000 F/l'unité.
Tél. : 86 41 38

Lot de génisses (une vingtaine), race charolaise croisée brahman, Boulouparis.
Tél. : 77 51 60

Génisses 9-12 mois, croisées demi Sénépol-Limousin Charolais.
Tél. : 79 85 50

Cheptel visible sur exploitation Haute Ouaménié, Boulouparis. 11 têtes.
Prix : 1 500 000 F.
Tél. : 99 40 40 ou 82 70 37

Porcelets en sevrage, 10 000 F/unité.
Tél. : 78 22 94

Visibles à la ferme de Koligoh :
• Boucs Saanen de 7 mois, 15 000 F/unité
• Coqs Plymouth de 4 à 6 mois, 3 000 F/unité
• Lapins californiens croisés Papillon de 4 mois, 3 000 F/unité.
Tél. : 47 67 25 à partir de 18 h

À vendre :
• Cabris castrés, 1 an pour un bon méchoui à venir chercher sur pied à Boulouparis, Prix : 5 000 F/unité
• Chèvres de réforme et boucs entiers pour consommation ou tondeuse
Tél. : 79 32 22

À vendre taureau Droughtmaster, 2 ans.
Tél. : 41 90 81

À vendre : Chèvres laitières de 12 à 18 mois 20 000 F/unité.
La ferme de Koligoh (Berthe Berger).
Tél. : 47 67 25
entre 11 h et 13 h et à partir de 18 h

À vendre lot génisses Sénépol, 12 mois.
Tél. : 78 15 40

RECHERCHE

Recherche cornes de cerf en toute quantité.
Tél. : 90 05 55 ou 77 17 08

Recherche génisses, tous bovins : faire offre.
Tél. : 79 22 83

Recherche taurillon Droughtmaster.
Tél. : 50 31 81

MATÉRIEL À VENDRE

Structure serre agricole en acier galvanisé, acquise en 2012, 9,6 m de large par 40 m de long (384 m²).
N'a jamais été montée.
Tél. : 51 95 46

Cuve en polyéthylène, 5 000 litres, visible sur Farino. Prix : 200 000 F.
Tél. : 79 27 03

Chambre froide positive, dimensions 4,95 x 5,90 x 2,80 m, 73m³ / 27m² - occasion. La Tamao. Prix : 2 MF à débattre.
Tél. : 50 62 12
giteanimalierducaillou@gmail.com

À vendre tondo broyeur 1,80 m, départ hydraulique. Prix : 400 000 F.
Tél. : 85 04 68

• Tracteur Same Dorado 70 DT de 2017 avec fourche et chargeur frontal, très bon état. Prix : 3,5 MF.
• Épandeur à fumier, arrière 4 hérissons, largeur ajustable et tapis d'avancement. Capacité : 8 tonnes. Prix : 1 MF.
Prix pour les deux : 4,4 MF
Tél. : 85 86 96

Van 2 chevaux de marque Caprice à Dumbéa (261 658 NC). Très bon état, très peu roulé, toujours à l'abri. 2 pneus neufs.
Prix ferme : 1 000 000 F.
Tél. : 84 58 79

Cuve en galva 5 000 litres.
Prix : 175 000 F, disponible à Mourange.
Tél. : 94 92 08

Presse botteuse marque Abbratia rectangulaire. Prix : 1 200 000 F.
Tél. : 95 95 82

Tracteur New Holland 130 CV T6050
Prix : 3 500 000 F à débattre.
Tél. : 96 16 51

Motobineuse diesel Lonzo avec remorque de motoculteur neuve. Prix : 220 000 F.
Tél. : 82 92 40

Tondeuse à moutons professionnelle neuve.
Prix : 120 000 F.
Tél. : 95 33 29 - edelrieu@lagoon.nc

Balles de foin rondes 250 kg Rhodes Grass :
• pour paillage : 1 000 F,
• pour nourrir les animaux (récoltes 2021) : 6 000 F
Tél. : 79 34 13 / 74 95 10 - claude.sarran@canl.nc

Vends tracteur 4x4 de marque Lamborghini 75 C.
Prix : 1 500 000 F à débattre.
Tél. : 94 92 08

30 plants de corossol de 6 mois disponibles à la vente à Ponérihouen. Prix : 1 000 F le pochon.
Tél. : 54 85 91 - merayruffierbaptiste@gmail.com

Presse à bottes rectangulaires, marque Arabiata, très bon état, à récupérer à Tontouta.
Prix : 1,6 MF, **Tél. : 74 47 81**

Groupe électrogène 2,5 kW. Prix : 40 000 F.
Tél. : 76 48 62

Épandeur engrais 500 litres. Prix : 80 000 F.
Tél. : 86 80 99

Rouleau plat, 2,20 m de largeur. Prix : 150 000 F.
Tél. : 86 80 99

• Râtelier pour moutons, longueur : 2,50 m, bon état,
• 1 épandeur à engrais cuve en galva
Tél. : 86 80 99

1 sous-soleuse 3 dents. Prix : 400 000 F.
Tél. : 84 00 20

Enfonce-pieux pendulaire rotatif HTG 5 (achat mai 2016, servi 1 fois)
Prix à l'achat : 1,715 MF, cédé à 900 000 F.
Tél. : 74 44 59 ou 47 18 01

1 bullbar nickelé pour Utah (avec 2 phares longue portée). Prix : 35 000 F.
Tél. : 44 32 65 ou 76 37 73

Atomiseur à dos de marque Solo 423, état neuf.
Tél. : 93 51 88

Charrue Nardi 2 socs réversibles, très peu servie, visible à Koumac. Prix : 500 000 F.
Tél. : 78 81 53

Hydroseeder de marque Scheier modèle Eco 500, état neuf utilisé 1 fois. Prix : 690 000 F.
Tél. : 80 02 01 - tom@mango.nc
Mango pépinière

6 pondoirs pour 60 pondeuses chacun, œufs propres et protégés. Prix : 40 000 F/unité.
Tél. : 51 97 11 - Ray Conway

Covercrop 16 disques, marque Quivogne, bon état, peu servi. Prix : 350 000 F.
Tél. : 79 15 00 - Michel Marie

Un pneu de tracteur Valtra occasion (côté droit), Référence : 570/70 R34 BKT, Prix d'achat : 220 000 F, Prix de vente : 100 000 F.
Tél. : 78 79 57

Tracteur Kioti 50 CV, chargeur frontal.
Prix : 2 500 000 F.
Tél. : 77 99 04

RECHERCHE

NOUVEAU Recherche boîtier de gyro, marque Berents 1,80 m.
Tél. : 78 79 57

Recherche bull bar Toyota 2L8 LN171 d'occasion, capot moteur.
Tél. : 50 31 81

Recherche moteur pour tracteur TYM 903 ou équivalent Perkins.
Tél. : 79 97 86

Recherche Massey Ferguson 835 DS pour pièces (état pas important).
Tél. : 86 01 79

Cherchez à acheter pour pièces (pignons) vieux rotavator Maletti (couleur bleu clair), même hors d'usage.
Tél. : 46 92 94 / 79 65 12

Pour toutes vos pièces ou engins.
Devis au **85 03 74** ou pieces@iep.sarl

Recherche tracteur Universal 70 Ch pour pièces.
Tél. : 77 47 81 - Armand Persan

Recherche moteur Toyota 2L8 LN171.
Tél. : 50 31 81

LOCATION

Cherchez location 6 bull Same (Italie) type Krypton 3110 pour propriété coutumière du clan Chidohouane.
Tél. : 93 74 75

TERRAINS À VENDRE

À vendre, terrain de 94 ha à Poya sud avec maison, matériel, dock, eau, électricité.
Prix : 50 MF.
Tél. : 78 47 89 - jacques.cousinard@gmail.com

À vendre à Moindou belle propriété giboyeuse de 14,60 ha en partie boisée. Bordée par la rivière, constituée de plaine, sensiblement inclinée. Terre à 80 % cultivable et bénéficiant d'une servitude. Terrain non viabilisé, possibilité de forage. Prix : 30 MF.
Tél. : 71 01 41

À vendre propriété 7 ha à Païta. 4 logements, tracteur, pelle, giro, etc.
Tél. : 84 63 74

À vendre à La Foa 4 ha de verger productif labélisé bio, 280 corossols, 1 000 bananiers, 2 ha en palissage de pommes liane et chouchoutes. Système d'irrigation complet avec motopompe, filtre à sable, ligne mère enterrée, goutte à goutte. Débouché commercial via coopérative pour toute la production, très bonne rentabilité.
Envoyer SMS au **79 59 63**
ou franck.scapassion@gmail.com

Sortie nord de Bourail, terrain de 9 ha avec habitation, dont 5 ha en bordure de rivière.
Tél. : 77 86 79 - jp.rilly@lagoon.nc

Particulier vend sur Haute Tamao un terrain :
• soit en deux lots distincts bornés : un lot de 70 ares, 2 plateformes superposées sur flanc de colline avec accès, prix : 18 MF, et un lot de 1,40 ha, prix : 28 MF
• soit en un seul lot de 2,1 ha regroupant les deux terrains. Prix : 42 MF à débattre.
Tél. : 78 12 08 ou 85 63 79

À vendre exploitation agricole Dumbéa Rivière sur 2 ha, hors sol, sous serre et plein air, culture de bananes. Exploitation récente 8 ans, très bon état et bon rendement.
Tél. : 87 62 10

À vendre exploitation agricole en hydroponie certifiée AR, 8 ans existence, clientèle, 2 ha, Dumbéa Rivière.
Tél. : 87 62 10

À vendre 24 ha situé à Pouembout, propriété agricole, dock + bungalow, eau/électricité.
Tél. : 73 27 46

Forage clôturé, tracteur Vaitra 110 cv chargeur frontal + gyro. Prix : 75 MF.
Tél. : 73 27 46

Propriété constructible de 26 ha 66 ares 23 ca à Moindou, terrain clôturé avec parcelles, chalet F4 d'environ 90 m² avec cuisine aménagée, SDE et WC (fosse septique), 3 chambres dont 2 climatisées, carport de 90 m² pour stockage de matériel, 2 conteneurs de 30 pieds, WC extérieur avec fosse septique, bâtiment de 90 m² pour animaux avec arrivée d'eau, nombreux points d'eau + retenues collinaires. Viabilisé par branchement eau de Moindou + forage avec électricité, légèrement vallonnée mais mécanisable. Prix : 55 MF.
Tél. : 78 87 08

Terrain 80 ares, lieu : Gouaro, en bordure RT1, possibilité eau et électricité.
Tél. : 50 98 16

Terrain constructible, 1,2 ha situé à Gouaro, commune de Bourail, terrain plat en bord de route, eau, vue dégagée, possibilité de mettre l'électricité.
Tél. : 75 97 77

Exploitation agricole hydroponique (maraîchage) sur terrain de 38 ares avec maison de 75 m², clôturée, arborée, eau, électricité. Exploitation en activité rentable. Formation de reprise assurée Malabou, Poum. Curieux s'abstenir.
Tél. : 78 50 60

Petite propriété agricole de 3 ha à Tamao (terrain plat) comprenant : maison F2 + mezzanine, serre 400 m² irriguée, 6 paddocks électrifiés pour chevaux, eau/électricité. Idéal pour projet agricole (maraîchage, culture sous serre) ou propriétaires de chevaux. Prix : 59 MF.
Tél. : 81 36 76

À vendre terrain de 2,6 ha proche de Dumbéa Golf, 1 maison 250 m², 1 maison 175 m², dépendances 108 m².
Tél. : 78 96 90

À vendre exploitation agricole en activité à Kaala-Gomen, villa en bois F3, clôturée, viabilisée, verger de 200 arbres fruitiers diversifiés en arrosage automatisé, serre de 75 m² en pépinière arbres fruitiers, serre de 150 m² équipée en culture hors sol, élevage avicole sur un parc de 1 000 m², éclosoire, forage, formation de reprise assurée.
Tél. : 97 31 58

À vendre 80 ha à Pouembout, morcellement possible. Prix : 80 MF.
Tél. : 76 62 83

À vendre domaine agricole de 235 ha à Pouembout.
Tél. : 75 93 43 - lafermebengo@yahoo.fr

GUIDES & FICHES TECHNIQUES



Retrouvez
toutes nos publications
en ligne sur
www.cap-nc.nc 

ENSEMBLE, CULTIVONS LE FUTUR

Explorer notre **gamme complète** de solutions
pour le **maraîchage** hors sol et plein champ

COUVERTURE

filet d'ombrage,
protection anti-oiseaux
film diffusant

HORS SOL

gouttière V240,
irrigation,
station ferti
irrigation

SUBSTRAT

pain de coco,
bloc coco 5kg
terreau

SERRE

de 4.50 à 12m
(RICHEL)

SEMENCES

Diamond Seeds

ACCESSOIRES

Plaques à semis, crochets
et filets de palissage,
clips à tomate

La solution agricole en nouvelle-calédonie



TUNNELS DE
STOCKAGE



BATIMENTS
D'ÉLEVAGE



ÉQUIPEMENTS
AGRICOLÉS

☎ 46 68 68 | www.agri-import.com

AGRI
IMPORT NC